20 Centimes — ÉDITION DE PARIS — N° 3455. — MARDI 17 MARS 1925.

« Si l'Angleterre s'intéresse plus particulièrement aux frontières de la France et de la Belgique, elle n'entend pas, dans la recherche de garanties nouvelles, ruiner les garanties anciennes que les pays de l'Europe orientale tiennent du traité de Versailles et du pacte de la Société des Nations. » — Déclarations de M. Austen Chamberlain.

L'ŒUVRE

9, rue Louis-le-Grand (2e)
Adr. télég. : ŒUVRE-PARIS
Chèque postal : Compte 1046

Directeur : GUSTAVE TÉRY

Téléphones { Louvre 65-00, 65-01, 65-02, 65-03, 65-04.

Si l'on rendait les femmes éligibles ?

Donc, ce matin, la Chambre s'occupera du vote des femmes.

La droite, qui veut à tout prix empêcher la réforme électorale de la Seine, a trouvé ce nouveau « truc » pour gagner quarante-huit heures. Elle en emploiera d'autres. Elle les emploiera tous, vous verrez.

N'importe ! La question du vote des femmes est posée. Et ce ne sont pas les partis de gauche qui peuvent s'en plaindre, puisque le suffrage féminin figure dans leur programme à tous.

Nous socialistes, nous avons toujours réclamé qu'il entrât dans nos lois. Cent fois nos élus ont rompu des lances en son honneur à la tribune parlementaire. Dans la dernière législature, Bracke encore, à diverses reprises...

Alors ? Il ne s'agit pas de savoir si la droite, en lançant le vote des femmes à la traverse de la réforme parisienne, tend un piège à la gauche. C'est trop évident.

Comme le lui a dit Auriol, elle a gouverné quatre ans sans conteste et pas un geste n'a été accompli par elle pour que les femmes reçoivent ce qu'elles demandent légitimement.

Laissons-lui ses hypocrisies pour compte et profitons de l'occasion qui s'offre de réaliser quelque chose de juste. Ce n'est pas si souvent que le parlementarisme permet de réaliser !

Nous qui nous sommes acharnés à la réforme parisienne, nous sommes tout prêts à céder le pas, comme il sied, galamment. Nous sommes tout prêts parce qu'il ne s'agit que d'un retard de deux jours sans doute, d'un retard que nul autre ne suivra, c'est entendu. Mais enfin nous nous inclinons avec joie.

Que va faire la Chambre ? Commencer un débat académique, puis ne pas conclure ? Non. Elle doit aboutir à une conclusion pratique.

Laquelle ? Donner le droit de vote aux femmes ? Elle n'y arrivera pas en une séance, c'est trop certain. Y arriverait-elle que le Sénat ne mettrait pas autant de hâte. Prendrait-il le pas de course à son tour, par hasard, l'application de la décision parlementaire ne serait pas possible pour le 3 mai.

Les listes électorales féminines n'existent pas. Il faut les dresser. Ce n'est pas une petite affaire. Même en embauchant du personnel supplémentaire, — improvisé, et donc mauvais, — même en dépensant des crédits qui ne sont pas inscrits à leurs budgets, les mairies de France et de Navarre ne peuvent se trouver prêtes à temps.

Faire luire aux yeux des femmes françaises des espoirs fallacieux serait odieux autant que ridicule. Il faut leur parler net : elles ne voteront pas pour les élections municipales. Leur promettre le contraire serait se moquer d'elles. A moins de reculer de plusieurs mois le renouvellement des conseils municipaux, ce que personne ne proposera, je pense, il est inutile d'y compter.

Mais le Parlement pourrait décider autre chose. S'il ne dépend pas de lui de les rendre immédiatement électrices, il peut les rendre éligibles sans délai.

Pour cela pas de listes électorales à dresser. Un seul vote à émettre. Dès demain toutes les femmes majeures peuvent être candidates, si la Chambre et le Sénat y consentent.

Elles ne concourront pas cette année à la nomination des conseillères. Elles nous laisseront le plaisir de choisir nous-mêmes nos élues pour cette fois. Mais elles tiendront pour un avenir très proche une certitude car, lorsqu'elles auront l'éligibilité, qui pourrait leur refuser l'électorat ?

Et puis enfin, tout de suite, elles auront des élues. Nous serons un bon nombre à inscrire des femmes parmi nos candidats. En même temps que nous satisferons ainsi nos principes, nous recruterons des concours précieux.

Tous ceux qui ont touché à l'administration municipale savent quels services rendrait leur présence dans nos assemblées, combien nos bureaux de bienfaisance en particulier gagneraient à ce qu'elles s'en occupent.

Consultations de nourrissons, secours aux femmes en couches, hygiène scolaire, colonies de vacances, sont-ce là besognes d'hommes ou besognes de femmes ?

Nous trouvons avec peine des aides bénévoles pour quantité d'enquêtes délicates, parce que, à défaut d'une rétribution matérielle, nous ne pouvons même pas leur offrir une satisfaction d'amour-propre. Nous les trouverions demain si elles étaient nos collègues égales en droit.

Personne au fond ne conteste sérieusement ce que j'indique. Il n'est plus besoin de convaincre. Il n'est question — mais c'est souvent le plus difficile — que de trouver une procédure d'application.

En voici une qui s'offre à la Chambre aujourd'hui. Que la majorité saisisse l'occasion qui se présente.

En deux heures, elle peut voter l'éligibilité des femmes.

... Et puis elle reviendra à la réforme parisienne. Les femmes ? C'est entendu. Bravo ! Mais pas de mauvaises plaisanteries !

André Morizet,
Maire de Boulogne-sur-Seine.

L'inauguration du monument de Jaurès à Castres

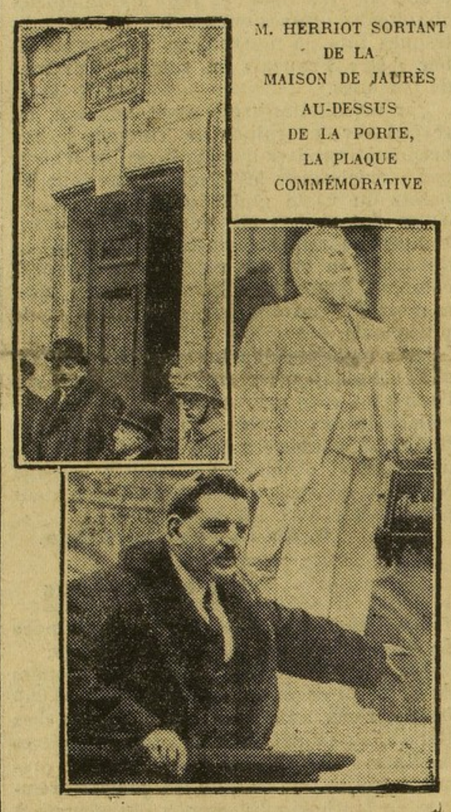

M. HERRIOT SORTANT DE LA MAISON DE JAURÈS AU-DESSUS DE LA PORTE, LA PLAQUE COMMÉMORATIVE

M. HERRIOT PRONONÇANT SON DISCOURS

Négligence

Le hasard d'une promenade m'a conduit à Trianon. Avant même de franchir la grille du domaine de Versailles, un préposé se précipite en agitant de petites cartes roses : il faut payer quatre francs pour que la moindre auto puisse sauter tous les cahots d'une route en montagnes russes, entretenue, sans doute, par le consortium des fabricants de ressorts.

Remarquez que je trouve tout naturel qu'on fasse payer une taxe aux touristes qui viennent visiter un château ou un musée. Mais je ne pense pas qu'il soit excessif de demander que l'argent recueilli serve à l'entretien des monuments et des parcs. Or, non seulement la route qui conduit au Grand-Trianon est dans un état déplorable, mais, à l'intérieur même du monument le long du couloir qui conduit à un grand salon, les visiteurs peuvent voir, par les fenêtres, une espèce de hall vitré dont il ne reste plus un carreau. Cela sent la misère, la purée, le délabrement, mais aussi la négligence. Trianon est visité par les étrangers du monde entier : ils doivent avoir une fichue idée de notre soin. Car c'est un manque de soin de laisser en cet état, et depuis si longtemps, une verrière émiettée. Je me demande même comment on a pu casser autant de carreaux avec autant de perfection. Je sais bien que nous ne sommes pas riches, mais nous n'en sommes pas encore à deux ou trois billets de mille francs.

Bien mieux, il y a sur la grande table d'un salon un énorme surtout qui repose sur une glace : cette glace est cassée. Coûterait-il tant de la remplacer ? On pourrait demander poliment à Saint-Gobain d'offrir une glace, cela ne ruinerait pas les actionnaires et les visiteurs n'emporteraient pas, en quittant le délicieux palais, l'impression que tous ceux qui sont chargés de son entretien s'en f.. tent éperdument. — D.

DEMAIN
8 PAGES

Les lois laïques sont des lois, même pour les cardinaux

On dit souvent : « Il est entendu que radical, ça veut dire d'abord anticlérical ; mais quel besoin le ministère avait-il de réveiller les querelles religieuses, à l'heure même où il devait faire appel à l'union de tous les Français pour la défense du franc ? Ne cherchez pas ailleurs que dans cette faute de tactique l'origine de nos difficultés financières. »

Faute ? D'autres pensent au contraire qu'il convient de féliciter M. Herriot pour avoir affirmé avec tant d'énergie et de franchise les convictions laïques, même si cette affirmation ne nous a valu que la réplique belliqueuse des cardinaux et autres archevêques. Puisqu'il s'agit de la barque de Saint-Pierre, on peut ici parler de « gaffe » sans impropriété, comme sans impertinence.

Ravale-t-on une gaffe ? C'est à cet exercice qu'avant-hier s'est employé de son mieux le cardinal Dubois à Notre-Dame. Il s'est permis, dit-il, de « préciser la question » posée par nos princes de l'Eglise et de « la poser sur son vrai terrain ». Voilà, tout d'abord, qui n'est pas plus aimable pour les cardinaux que pour les archevêques. Au reste, M. Dubois n'hésite pas à leur faire dire exactement le contraire de ce qu'ils ont écrit. On croirait lire un désaveu.

« La majorité des catholiques, disait la déclaration, demande qu'on adopte une attitude plus *militante*. Elle demande que sur tous les terrains on *déclare ouvertement et unanimement la guerre au laïcisme.* » Et M. Dubois d'ajouter en post-scriptum, avec une ironie de pince-sans-rire : « *La déclaration n'est donc pas une déclaration de guerre.* Nul plus que nous ne désire la paix, toutes les paix... » Une seule suffirait, pourvu qu'elle fût bonne !

Ayant commencé de ce ton, le cardinal parisien n'appréhende plus aucune contradiction : « *La déclaration*, dit-il, *n'est pas un acte d'ordre politique, nous ne faisons pas de politique.* » Alors, qu'est-ce qu'il leur faut et qu'est-ce qu'ils appellent un acte politique ? Un autodafé ?

Mais la déclaration contient ces lignes, que M. Dubois ne saurait effacer : « *Les lois laïques ne sont pas des lois. Il ne nous est pas permis de leur obéir. Nous avons le droit et le devoir de les combattre*, etc. » En effet, ce n'est plus là de la simple politique, c'est proprement de la rébellion.

Tous les efforts de M. Dubois pour atténuer ou rétracter les propos trop vifs ou trop sincères de ses cosignataires ne détourneront pas le Parlement de la véritable et seule question, qui tient dans ces petites et énormes phrases :

« Les lois de laïcité sont contraires aux droits formels de Dieu...

« Elles sont ennemies de la vraie religion.....

« Les lois laïques ne sont pas des lois. »

Détachez ces trois propositions essentielles : voilà toute la thèse. La loi n'est applicable aux gens d'Eglise que dans la mesure où ils l'ont agréée. Autant dire, et, s'ils ne le disent pas crument, ils le pensent, sans hésitation ni réserve : « Les droits de Dieu, ce sont les miens ; la « vraie religion », c'est celle que je prêche. Tout compte fait, le « vrai Dieu », c'est moi, moi Dubois. Puisque la loi qui me concerne ne me plaît pas, je la considère comme nulle et non avenue. C'est simple. »

Reste à savoir dans quelle mesure le pouvoir civil peut admettre cette charmante simplicité.

Gustave Téry

EN FRANCE

Le conseil municipal vote l'augmentation des traitements du personnel (2e)

Un débat à la Chambre sur le manifeste des cardinaux (2e)

A L'ÉTRANGER

Les conversations franco-allemandes ont été reprises (3e)

Le budget de l'armée anglaise devant les Communes (3e)

Rejoindrons-nous le Protocole d'arbitrage par des pactes régionaux ?

MM. Herriot et Chamberlain recherchent les moyens propres à assurer la sécurité

La note suivante a été publiée hier par le ministère des affaires étrangères à l'issue de l'entretien qu'y eurent MM. Herriot et Austen Chamberlain :

M. Austen Chamberlain, de retour de Genève, a rendu visite au président du Conseil, comme il avait été convenu. Au cours d'un long entretien, les deux ministres ont poursuivi l'échange de vues qui avait eu lieu entre eux sur les différents problèmes de politique extérieure et, spécialement, sur le problème de la sécurité, avec la détermination de rechercher en pleine cordialité des solutions acceptables pour les deux pays.

La conversation a eu le résultat de préciser les points essentiels des problèmes posés : la négociation sera continuée par voie diplomatique, avec le même caractère amical et en liaison avec les autres alliés.

Nous avons demandé à MM. Herriot et Austen Chamberlain de vouloir bien commenter le texte qu'on vient de lire. Ils ont accepté d'en tirer eux-mêmes la leçon.

Tandis que M. Herriot conférait au Quai d'Orsay avec M. Benès, ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie, qui a, sur les moyens d'assurer la sécurité de l'Europe, des idées toutes pareilles aux nôtres, nous avons rendu visite à M. Chamberlain, à l'ambassade de Grande-Bretagne.

C'était à la fin de la journée. Dans un salon blanc et or, assis devant un guéridon anglais cerclé de métal, le ministre des affaires étrangères fumait des cigarettes anglaises sous un haut portrait de la reine Victoria. Non point la Veuve de Windsor que vous imaginez, au nez en bec d'aigle, à l'œil exorbité sous les paupières épaisses, mais une jeune reine à la figure douce et pleine, une reine avenante en manteau de cour rouge doublé de satin ivoirin.

Déclarations de M. Chamberlain

M. Austen Chamberlain joue avec son monocle, regarde, par delà la vérandah, le jardin calme et vert de sa pelouse strictement tondue et dit :

— Ne m'interrogez pas trop. Songez que c'est un supplice que je vais être obligé d'affronter aux Communes. Vous, ayez pitié.

Il parle notre langue sans difficulté, avec un léger accent et, cette réserve de forme faite, il répond sans se faire prier :

— *J'ai repris*, dit-il, *avec M. Herriot l'examen des problèmes qui nous préoccupent et dont nous avions traité lors de mon passage à Paris, tandis que j'allais à Genève. Nous avons versé quelques larmes sur la tombe du protocole d'arbitrage, mais je suis sûr que nous trouverons, dans les négociations diplomatiques qui vont se poursuivre avec cette cordialité qui caractérise mes rapports avec le président du Conseil français, une solution au problème de la sécurité favorable à nos deux pays, favorable à la paix du monde. Car, si la Grande-Bretagne s'intéresse particulièrement à certaines frontières — celles de la France et de la Belgique par exemple — elle ne se désintéresse pas des frontières orientales de l'Allemagne. Prête à rechercher si des engagements nouveaux n'assureraient pas la quiétude de l'Europe, elle ne veut pas pour cela toucher à aucune des garanties anciennes que les nations européennes tiennent du traité de Versailles et du pacte de la Société des Nations.*

Nous examinerons tous les avantages que peuvent avoir les propositions allemandes de pacte de garantie, nous le ferons dans l'esprit que je viens de vous dire. Vous avez lu la réponse faite par le Conseil de la Société des Nations au Reich à propos de l'entrée de celui-ci dans la Société. Mon avis est, en effet, qu'avant de conclure quoi que ce soit avec l'Allemagne, il faut que celle-ci entre à la Société des Nations sous la règle commune. Il y a là une question essentielle de principe. C'est l'égalité de droits et de devoirs entre tous les Etats membres de la Ligue qu'il convient de sauvegarder.

Je suis optimiste et non point seulement parce qu'un homme d'Etat doit l'être. Ne me demandez pas de vous dire quelles seront les solutions que nous entrevoyons. Nous ne sommes qu'au début d'échanges de vues particulièrement importants, mais j'ai confiance.

— *Is everyone in the British Council...*

— Parlez français, dit M. Chamberlain au journaliste américain qui a interrompu.

La question répétée dans un français pénible, M. Chamberlain argue du secret promis par les membres du Conseil du roi. M. Chamberlain est-il moins hostile au protocole qu'il ne veut le paraître ? Est-il en désaccord là-dessus avec M. Anery, de l'Amirauté, et lord Curzon ? N'est-ce point leur politique qu'il est forcé de suivre ? Nous ne le saurons pas. Il dit, toutefois :

— Quand on veut la tête de quelqu'un, on ne l'avertit pas.

Quelques-uns veulent-ils la tête, la démission de M. Chamberlain ? Mais j'ai parlé de Washington et le secrétaire d'Etat au Foreign Office répond :

— Je me suis, autrefois, entretenu de l'éventualité d'une nouvelle conférence du désarmement avec M. Kellogg. Oh ! mais d'une manière tout officieuse. Nous favoriserions une telle initiative de l'Amérique. Mais nous n'avons reçu aucune invitation.

— La France, fais-je, n'acceptera pas de conférence avant que le problème de la sécurité ait reçu une solution.

M. Chamberlain refuse de se prononcer sur la thèse française. Le voici levé, en pied sous le portrait en pied de Victoria...

Déclarations de M. Herriot

Peu après, M. Herriot nous recevait au Quai d'Orsay. En place de la table anglaise, un bureau Louis XV ; en place de la reine Victoria, Marie de Médicis — tapisserie — aux Ponts-de-Cé.

Averti de la phrase de M. Chamberlain sur le défunt Protocole, M. Herriot proteste :

— *Non, non, pas de larmes ! Le protocole a été renvoyé à septembre et non point enterré, mais cessons d'évoquer des entités, de heurter des synthèses, comme Protocole, Pacte de garantie à trois anglo-franco-belge, Pacte de garantie à cinq auquel l'Allemagne participerait, ou Pacte à sept auquel Pologne et Tchéco-Slovaquie adhéreraient. Procédons plutôt par esprit d'analyse, voyons quels sont les problèmes, quelles solutions on peut leur apporter. Celles-ci ne sont pas si nombreuses.*

(Voir la suite à la troisième page.)

L'AGITATION CLÉRICALE EN ALSACE

LA GRÈVE SCOLAIRE ne donne pas les résultats qu'en attendaient ses promoteurs

Un projet de suppression du haut-commissariat d'Alsace et de Lorraine avait été annoncé et préparé depuis longtemps. Il avait provoqué chez certains intéressés des protestations énergiques mais courtoises, dépourvues de cette affreuse passion dont quelques députés alsaciens ont fait preuve l'autre jour en hachant d'interruptions le discours de leur collègue Peirotes. Mais ce projet était un projet de M. Poincaré.

Un autre projet prévoyait pour l'été dernier l'introduction de l'école interconfessionnelle dans les villes d'Alsace qui avaient manifesté la ferme volonté d'accueillir cette réforme. Cela n'avait soulevé aucun *tollc*. Mais le projet était un projet de MM. Colrat et Poincaré.

En faut-il plus pour montrer quelles sont les arrière-pensées politiques des protestataires d'aujourd'hui ? Ce qu'ils auraient accepté des mains de Poincaré, ils le refusent des mains d'Herriot.

Ne croyez pas, d'ailleurs, qu'ils s'en cachent ! Le *Journal de l'Est* nous avoue tout de go que l'école interconfessionnelle eût été pour lui, avant le 11 mai, « l'application exacte à l'enseignement primaire de la formule employée *sans aucun trouble* dans l'ensemble des lycées et établissements secondaires publics de France, *y compris ceux d'Alsace et de Lorraine* ». Mais, « après le 11 mai, les milieux religieux y voient une menace précise à leur vie spirituelle, et une « entorse » à la règle du jeu ».

— Quelle est donc, dites-vous, la règle du jeu ?

— Oh ! la règle du jeu est bien simple. Elle consiste, pour les chefs cléricaux alsaciens, en ceci :

« Vous oubliez systématiquement le passé. Vous avez beau (comme l'abbé Muller) avoir proclamé, la main dans la main de Guillaume II, l'indissoluble fusion de l'Alsace dans l'unité allemande. Vous avez beau (comme M. Delsor) avoir écrit qu'en prenant le chemin de la France, en septembre 1914, « M. l'abbé Wetterlé avait pris le chemin de l'infamie ». Vous passez vous-mêmes l'éponge sur tout cela. Vous vous affirmez les meilleurs, les seuls véritables Français d'Alsace. Vous assurez que votre plus cher désir est l'assimilation de l'Alsace à la France, mais qu'il y faut du temps et que cela demande des étapes. Puis, dès que quelqu'un fait mine de franchir la moindre de ces étapes, vous criez

comme des putois. Et, si l'on n'a pas l'air de tenir compte de vos cris, vous déclarez qu'on enfreint la règle du jeu. »

Voilà !

La règle du jeu, c'est aussi, n'est-ce pas ? sous le prétexte faux que le gouvernement viole la loi, de la violer soi-même catégoriquement en décrétant, par exemple, la grève scolaire. La sage population alsacienne, par bonheur, et comme nous en étions sûrs, se refuse à suivre les meneurs. La grande majorité des élèves catholiques a pris, hier matin, ses livres et ses cahiers pour aller à l'école.

C'est un « accident » que nos abbés politiciens n'avaient sans doute pas prévu dans la règle de leur jeu...

Jean Piot

Dans le Bas-Rhin

Strasbourg, 16 mars (de notre correspondant particulier). — Voici donc terminée cette journée où le « peuple chrétien d'Alsace » devait, au cours d'une formidable manifestation, démontrer son inébranlable volonté de ne pas accepter l'école interconfessionnelle. Disons-le tout de suite, les espoirs des organisateurs de la grève des enfants ont été déçus. Dans les villes notamment, les Alsaciens ont, pour la majeure partie, refusé de se soumettre à l'ukase de Mgr Ruch, de MM. Michel Walter et consorts, et l'impression générale qui se dégage des faits est que l'appel à la violence de ceux que l'on appelle maintenant à Strasbourg « les bolchevistes noirs », n'a donné que de bien faibles résultats.

Ce ne sont pas pourtant les efforts des agitateurs qui faisaient défaut. Dès samedi, les fidèles, que depuis une quinzaine de jours les journaux du consortium clérical stimulaient tout doucement, étaient soumis à un véritable bombardement. Tous les moyens étaient bons pour surexciter les gens. Les curés, les sœurs et les hommes de confiance allaient de maison en maison, pour exhorter les parents à obéir aux ordres de Mgr Ruch. Hier, des milliers de tracts étaient distribués à la sortie des églises et portés dans des maisons particulières. Ce matin, les journaux cléricaux faisaient un dernier appel à la désobéissance aux lois en imprimant, en grosses lettres, qu'il fallait se moquer des ordres des préfets et fonctionnaires...

Les résultats prouvent que les organisateurs ont gaspillé beaucoup de temps et encore plus d'argent. Dans les campagnes, et particulièrement dans le Haut-Rhin, les villages catholiques ont vu un nombre assez considérable d'élèves se dispenser de s'asseoir sur les bancs des écoles. Et pourtant, on s'attendait à beaucoup plus. Dans les villes, les résultats sont profondément décourageants pour les semeurs de discorde. A Colmar, ville où domine l'élément catholique, 30 % à peine des élèves manquaient à l'école. A Strasbourg, en tout 17 % des élèves des écoles confessionnelles doivent être considérés comme « grévistes ».

On peut dire qu'en général le Bas-Rhin a mollement répondu aux ordres du prince de l'Eglise. N'oublions pas que dans les écoles secondaires il n'y a, dans le Bas-Rhin, aucun défection. A Colmar, il y a dans cette catégorie, à peu près 10 % de grévistes.

On peut dire, en résumé, que les cléricaux, même si demain ils publient des bulletins de victoire, ont tenté une expérience qui n'a pas réussi.

Le nombre des grévistes à Strasbourg

Voici, d'autre part, la statistique établie par la section de l'instruction publique de l'Hôtel de Ville :

Il est intéressant de faire remarquer que tous les établissements secondaires n'ont noté aucune défection et que dans toutes les écoles protestantes les élèves étaient à leur poste.

Voici les chiffres des écoles primaires confessionnelles : catholiques, 31,5 % de grévistes ; écoles primaires interconfessionnelles, 20 % de grévistes ; écoles moyennes interconfessionnelles, 1,1 % de grévistes.

A la campagne les chiffres sont, bien entendu, plus élevés.

Une résolution du Conseil municipal de Strasbourg

Strasbourg, 16 mars. — Le Conseil municipal a adopté cet après-midi la résolution suivante :

Le Conseil municipal est heureux de prendre connaissance du fait que le président du Conseil permet l'introduction, par voie légale, de l'école interconfessionnelle. Il condamne, de la façon la plus catégorique, l'attitude illégale de certains députés du Bloc National et réprouve l'appel excitateur et déloyal à la population de l'évêque de Strasbourg.

Fidèle à son passé et à ses traditions démocratiques, le Conseil municipal de Strasbourg exprime son ferme attachement aux principes et aux lois de la République.

* * *

Comme suite à cette résolution, le maire communique l'information suivante :

La grève scolaire provoquée d'une façon illégale, a eu comme résultat qu'en tout 17,7 % des élèves des écoles en question y ont manqué ce matin.

Une brute

Strasbourg, 16 mars. — Un incident s'est produit à Strasbourg, devant une école où un curé essayait de dissuader les parents d'amener leurs enfants.

D'autre part, à Meyersheim (Bas-Rhin), les parents du jeune Charles Fauvelle, âgé de 12 ans, ont porté plainte à la gendarmerie pour coups et blessures portés à leur enfant, contre l'abbé François Guth, curé de la paroisse. Un docteur, mandé aussitôt, a délivré un certificat médical de l'état de cet enfant. L'abbé Guth aurait reconnu avoir corrigé Charles Fauvelle à l'aide d'un bâton, en manière de punition corporelle.

Dans le Haut-Rhin

Colmar, 16 mars. — La grève scolaire est loin de donner les résultats que les organisateurs en attendaient. L'action exercée par la police, les instituteurs et les fonctionnaires, se fait fortement sentir.

Comme dans le Bas-Rhin, il n'y a aucune défection dans les écoles protestantes. Dans les écoles catholiques, des défections pouvant aller jusqu'à 40 % ont été enregistrées, mais les chiffres exacts ne sont pas encore connus. On ne pourra d'ailleurs en juger définitivement que dans 24 heures, l'ordre de grève pour Colmar étant donné pour trois jours.

Les journaux cléricaux continuent à exhorter les fidèles à suivre l'ordre de l'évêque. On y lit en grands caractères les paroles suivantes :

« Parents catholiques, ne vous laissez pas intimider par les préfets et les menaces. Montrez aux francs-maçons que vous êtes des Alsaciens de caractère. Si vous restez unis, vous serez invincibles. »

Aucun incident n'est signalé.

Deux appels du comité de grève

Colmar, 16 mars. — Le comité de grève a lancé ce matin deux appels, l'un aux « parents catholiques », l'autre aux maires d'Alsace.

Le premier promet que les amendes seront éventuellement payées par « tous les catholiques d'Alsace et de France » qui se sont engagés à apporter au mouvement leur aide financière.

Le second rejette sur le gouvernement toute la responsabilité du conflit, invite les maires à refuser de suivre les instructions des sous-préfets et déclare que si ceux-ci ne sont pas contents « ils n'ont qu'à retourner là d'où ils sont venus ».

Entraves à la liberté scolaire

Mulhouse, 16 mars. — Le mouvement de grève scolaire s'est diversement manifesté selon les écoles. Dans certaines, il y a eu ce matin 80 % de manquants, dans d'autres seulement 20 %. Cet écart résulte, à n'en pas douter, de la garde vigilante montée près de certaines écoles par des mères d'élèves et des « grands » des écoles chrétiennes qui ont fait rebrousser chemin aux enfants venus en classe sans être accompagnés. La police a dressé plusieurs procès-verbaux pour entraves à la liberté scolaire. On ne signale aucun incident.

Dans la campagne du Haut-Rhin, les absences paraissent nombreuses. On signale 75 % à Ribeauvillé, 65 % à Colmar-Campagne, 50 % environ à Thann et à Guebviller, 40 % à Altkirch.

M. Herriot reçoit une délégation d'instituteurs

Une délégation du Syndicat National des Instituteurs composée de MM. Roussel, Glay, Boulanger, a exposé à M. Herriot, président du conseil, différentes questions relatives à la situation scolaire dans les départements recouvrés d'Alsace-Lorraine.

L'attention du président du Conseil a particulièrement été retenue sur diverses revendications ayant trait à la situation matérielle et administrative du personnel de l'enseignement et des fonctionnaires dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle.

Application de l'article 3 du projet de loi portant suppression du commissariat général et représentation à la commission paritaire des syndicats affiliés à la Fédération nationale.

Modification à apporter à la législation fiscale en Alsace et Lorraine.

Décret du 8 août 1924 réglementant l'introduction du Conseil départemental.

Situation du personnel exerçant dans les régions dévastées des trois départements.

Mesures de reclassement et de remboursement en faveur du personnel rentrant à l'intérieur.

Application de la loi Roustan dans les trois départements.

Enfin, la délégation a exposé le point de vue du Syndicat National et de ses sections d'Alsace-Lorraine — composées de membres du personnel des deux cadres unis dans un même désir de rapide et complète assimilation de l'Alsace à la France — en ce qui concerne l'application des lois laïques scolaires, amorcée par les dispositions récentes visant l'établissement de l'école interconfessionnelle dans les localités ayant demandé ce premier acheminement vers les lois laïques qu'elles désirent.

Le président du Conseil a remercié la délégation et l'a priée de transmettre ses félicitations aux instituteurs et institutrices publics qui, avec tant de dévouement défendent et propagent, dans les départements recouvrés, les principes libéraux de l'école française.

Le manifeste des cardinaux

Le débat viendra jeudi devant la Chambre

C'est cet après-midi, en fin de séance, que la Chambre fixera la date de la discussion de l'interpellation déposée par M. Cazals, président du groupe radical et radical-socialiste, sur le récent manifeste des cardinaux.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le président du Conseil, d'accord avec les groupes de la majorité, proposera que ce débat vienne jeudi. Il n'est pas douteux qu'il faudra au moins deux séances pour l'épuiser.

Dès aujourd'hui, la plupart des groupes désigneront les orateurs qui prendront part à la discussion.

* * *

Hier, le groupe des républicains de gauche, qui ne compte pas dans la majorité, a procédé à un assez long échange de vues relativement à la lettre des cardinaux.

Il a voté l'ordre du jour suivant qui condamne nettement l'attitude du haut-clergé :

« Le groupe des Républicains de Gauche, fermement attaché aux traditions et aux lois républicaines et aux principes de la Déclaration des Droits de l'Homme, profondément respectueux de toutes les convictions et de toutes les croyances, affirme une fois de plus sa fidélité aux principes de laïcité et de la liberté de l'enseignement, conditions et garanties indispensables de la neutralité de l'Etat, de la liberté de conscience et de la paix religieuse. Il rend hommage à l'œuvre scolaire de la République et aux maîtres qui l'ont accomplie.

« Tout en reconnaissant la nécessité à l'heure actuelle d'un régime spécial pour les trois départements recouvrés, il est fermement résolu à assurer tout à la fois la sauvegarde des lois fondamentales de la République et une application conforme à la pensée de leurs auteurs.

« Il fait appel dans les graves conjectures de l'heure à l'union de tous les bons citoyens pour assurer la paix intérieure par l'obéissance à la loi, base essentielle de l'ordre public. »

VOYAGE AU PAYS DES CHAMEAUX

De l'autre côté de la porte

Constantine.

Le défilé d'El Kantara est véritablement la porte du désert. C'est une brèche étroite dans la haute falaise qui se dresse entre Biskra et Batna, brusque et abrupte pour qui vient du Sahara. Cette porte est gardée par un régiment de Sénégalais, qui malheureusement n'empêchent personne de passer. Ce serait une fameuse blague de laisser les Anglais sortir dans le désert et de leur faire faire demi-tour quand ils voudraient rentrer ; on leur laisserait toute latitude de gagner par petites étapes le Cap de Bonne-Espérance, où ils se retrouveraient chez eux.

Lorsque, venant du Sud, vous avez franchi le défilé d'El Kantara, dont un nid de verdure égaie le décor farouche comme une fleur éclose dans une crevasse au flanc d'un vieux donjon, vous avez l'impression soudaine de vous trouver dans une autre partie du monde.

Les chameaux et les palmiers ont disparu... Dans un paysage étrangement semblable aux causses du Lot, des troupeaux de petites chèvres ou de petits moutons paissent parmi de tout petits arbustes.

Il n'est plus question, sur la route, de villages nègres ou arabes. Vous passez devant de petites maisons de construction européenne qu'entourent des platanes, des ormeaux et des peupliers.

Les travailleurs de la route et des champs sont encore enturbannés, mais la plupart ne portent pas le burnous. Ils sont revêtus de vieux costumes d'origine militaire ; les uniformes réformés de toutes les armées françaises sont sur le dos des indigènes d'Algérie, depuis les capotes bleu-horizon de la dernière guerre jusqu'aux culottes bouffantes et aux tuniques bouffonnes qui affirmaient le prestige de nos armes au temps du général Changarnier. Ces indigènes ne sont plus les Arabes nonchalants ; en ce pays déjà montagneux, ce sont les actifs Berbères.

Les Parisiens qui, de 1915 à 1918, ont vu les Kabyles balayer les rues de leur ville, n'ont pas idée de ce que ces gars-là peuvent travailler solidement lorsqu'ils se trouvent dans leur pays natal. A Paris, ils avaient peur d'user le pavé avec leurs balais. Dans l'Aurès comme dans le Djurdjura, dans la plaine de Bougie comme sur les sommets que domine le Fort National, ils retournent la terre, travaillent la vigne, extraient le minerai et cassent les cailloux avec une infatigable ardeur.

Nous pouvons apprécier la qualité des routes sur lesquelles roule notre automobile. Mais je songe que ces routes, entretenues par des indigènes libres, furent construites par des Français courbés sous la plus monstrueuse servitude.

Et je me réjouis de ne pas avoir visité l'Algérie un an plus tôt. Sans doute aurais-je vu les martyrs de Biribi, sous le revolver des chaouchs, donner aux paysans autochtones du Nord de l'Afrique un spectacle propre à leur inspirer une admiration profonde pour l'élégance de nos mœurs militaires et la douceur de notre civilisation...

* * *

Entourée de montagnes couvertes de sapins et couronnées de neige, c'est vraiment une petite ville des Vosges. Le clocher de l'église présente, sur chacune de ses saillies, un énorme nid ; sur chaque nid, une cigogne, une patte en l'air, monte la garde.

Voilà Batna.

Dans la salle à manger de l'hôtel bien chauffé, je reçois les confidences d'un maître d'hôtel à l'accent si provençal qu'il en est alliacé :

— Hé ! ça fait plaisir de causer avec un compatriote. Croyez-vous qu'il en fait, un vent ! Quand je pense que j'étais maître d'hôtel dans un restaurant de Paris et que j'ai quitté parce que j'avais des rhumatismes. On m'a proposé de venir en Algérie... N'ayez pas peur, monsieur, vous aurez ce soir un bon feu dans votre chambre et une bonne bouillotte dans votre lit. Mais couvrez-vous bien si vous allez dehors.

Encore une victime du mirage !

* * *

Si notre circuit comporte un arrêt de vingt-quatre heures à Batna, c'est parce qu'il faut voir les ruines de Timgad.

Il faut ! Les ruines de Timgad valent le voyage.

Il y eut là une prodigieuse cité romaine, dont la superficie couvrait soixante hectares et qui, dans ce cirque montagneux, au cœur d'un pays perdu, semble aujourd'hui inexplicable.

Une cité romaine, avec son capitole, son forum, ses temples de marbre, ses théâtres, ses thermes à chauffage central, ses égouts et ses canalisations souterraines.

Plus de toits, naturellement, mais les murs subsistent, et des colonnes en nombre prodigieux. On passe sous des arcs de triomphe, on contourne des statues mutilées, on pénètre dans des immeubles bourgeois ou des logements ouvriers ; et il est aisé d'imaginer la destination de chaque pièce. Entre ces pierres mortes vécut, agité par toutes les passions humaines, secoué par les fanatismes religieux, les fureurs patriotiques et les révoltes de castes, un peuple immense de patriciens, d'artisans, de militaires, de matrones, d'histrions et de prostituées...

— Et ici, qu'est-ce qu'il y avait ?

— Probablement un marché, répond le guide.

— Et là, à quoi servait ce somptueux édifice ?

— C'étaient les latrines publiques...

Quand nous comparons l'humble bourgade de Batna à la florissante cité que fut Timgad, les temples de Timgad à l'église de Batna, le théâtre de la cité antique au cinéma de la ville moderne et le Forum au Café du Commerce (je ne parle pas des bains ni des latrines publiques), nous sommes forcés de nous incliner devant la colonisation romaine. Ces gens-là ne savaient pas seulement importer, exporter, administrer et conquérir ; ils savaient s'installer, et s'installer partout comme chez eux, à l'instar de Rome, avec leur confort moderne. Le confort moderne des Romains comprenait l'eau à tous les étages (et nous savons par expérience que l'eau n'est pas commode à amener sur certains points de l'Afrique), des théâtres pour l'amusement du peuple et des bains chauds pour sa propreté.

Même aux colonies, les héros et les dieux romains étaient bien servis. Lorsqu'on retrouve aux confins du désert africain tant d'arcs de triomphe et tant d'orgueilleux chapiteaux dressés encore sur leurs gigantesques fûts de marbre, on se sent moins fier d'être Français en contemplant tant de colonnes.

Par un dilettantisme assez malsain, en rêvant sur les ruines de Timgad, je me prends à regretter que les Romains n'aient pas coexisté avec les Anglais. Sur tous les points du vaste globe qu'occupèrent au cours des siècles ces deux races d'envahisseurs tenaces et égoïstes, il y aurait eu du sport en cas de rencontre : du sport colonial, équestre et nautique, avec mise à mort de gouverneurs, de sirdars et de proconsuls.

Mais qu'est-ce que les passants inoffensifs auraient pris, sur la terre et sur l'eau !...

Décidément, je remercie Jupiter Capitolin, Allah et tous les bons dieux d'Europe, d'Afrique et d'Asie, sans oublier la sage Minerve, de ce que les Romains n'aient pas coexisté avec les Anglais.

G. de la Fouchardière.

Les beaux livres

Les livres rares continuent à atteindre de belles enchères à l'Hôtel des Ventes.

Hier, *Esther* et *Athalie*, deux volumes de l'édition originale, se sont vendus 8.000 francs. Deux autres, édition 1673, de chez Barbin, contenant les huit premières pièces de Racine, ont fait 17.100 francs. La première édition, un volume, des premières œuvres de Mathurin Régnier, a été adjugée à 25.000 francs. Un *Théâtre* de P. Corneille, 12 volumes, premier tirage de l'édition 1764, a été acquis au prix de 20.700 francs.

Mais toutes les enchères ont été battues par un Molière, édition de 1773, 6 volumes, qu'un amateur a payé 30.900 francs.

LE VIN sans ALCOOL LIVERNA, Aubais (Gard), rempl. la *Cure de Raisins*. Agents demand.

Lemaître et Arrachard n'ont pas quitté Oran

Oran, 16 mars. — Les capitaines-aviateurs Lemaître et Arrachard n'ont pu quitter ce matin l'aérodrome de la Sonia, comme ils en avaient l'intention. En effet, les renseignements météorologiques parvenus du Maroc signalent un temps brumeux.

Le départ des aviateurs a été renvoyé à demain matin. Avant de rejoindre Casablanca, ils feront très probablement escale à Fez et à Rabat où des réceptions sont organisées en leur honneur.

Tragique poursuite d'un assassin

Il abat un agent, puis se fait justice

Saint-Etienne, 16 mars. — Georges Ferrier, dit « La Pipe », qui tua, hier soir, sa femme, Eugénie Chausse, a été retrouvé aujourd'hui, vers midi, par les agents de la sûreté qui s'étaient mis à sa recherche. En les apercevant, Ferrier sortit son revolver et abattit l'inspecteur Picot. Il prit alors la fuite vers les carrières de Chavassieux où, à travers les roches, une poursuite s'engagea. Ferrier, se retournant de temps à autre, déchargeait son arme sur les policiers, qui, de leur côté, exécutaient sur l'assassin de véritables feux de salve.

Finalement, cerné et se voyant près d'être abattu à son tour, Ferrier préféra se donner la mort : il se traversa la tête d'une balle de revolver.

Malgré M. Contenot le Conseil municipal vote l'augmentation des traitements du personnel

Le Conseil municipal a eu, hier, un après-midi fort agité. Pendant plus de cinq heures, il s'est réuni en séance publique, puis en comité du budget ou séance secrète à plusieurs reprises, pour arriver à voter les augmentations de traitements et salaires du personnel, augmentations qui ne sont, d'ailleurs, qu'un réajustement approximatif avec le coût de la vie.

Un conseiller qui n'avait jamais pris la parole à l'Hôtel de Ville, M. Contenot, a mené la bataille au nom de ses amis de droite et des grands groupements industriels et commerciaux qu'il représente, pour empêcher le Conseil de voter les augmentations légitimes qui étaient réclamées.

Cette intervention inattendue, étant donné le mutisme jusqu'ici observé par M. Contenot, n'a pas été sans gêner quelque peu les communistes qui, par haine du Cartel, assurèrent, il y a quelques mois, l'élection de M. Contenot dans le quartier de la Porte Saint-Martin.

A 8 heures, par 61 voix sur 75 votants, le Conseil adoptait une proposition de M. Lemarchand, qui assure au personnel, à partir de 1926, une augmentation de traitement dont le total atteindra une somme de 93 millions. Pour 1925, ce même personnel ne touchera qu'une augmentation totale de 85 millions, somme disponible, les fonctionnaires ayant les plus petits traitements devant seuls toucher la totalité de l'augmentation qui leur revient et les fonctionnaires ayant les plus gros traitements ne devant recevoir une augmentation qu'au prorata des disponibilités. — H. M.

Dix banquiers poursuivis pour exportation de capitaux

Armentières, 16 mars. — Une information est ouverte par le parquet de Lille contre dix banquiers et changeurs pour exportation de capitaux.

Les bandits de la rue d'Aboukir

Nancy, 16 mars. — Le bandit Padovani, arrêté à Paris comme complice du cambriolage de la rue d'Aboukir, commit, il y a quelques mois, à Nancy, de fructueuses escroqueries. Cet individu, sous des noms divers tels que Chaudronet, Brun et Brunet, installa divers dépôts où il se faisait livrer de nombreuses marchandises. Les envois étaient expédiés à Paris à un complice, qui les écoulait. Les escroqueries dépasseraient 300.000 francs. (*Œuvre.*)

Les chauffards qui fuient

M. Albert Commier, âgé de 65 ans, sans domicile fixe, a été renversé sur la grande route à Juvisy par un automobiliste qui a pris la fuite dans la direction de Paris. M. Commier, grièvement blessé, fut retrouvé inanimé sur la chaussée. Il a été transporté à l'hôpital.

BREF

Saint-Etienne, 16 mars. — En voulant changer de compartiment en marche, M. Jean Dory, âgé de 43 ans, qui avait pris place dans un train de Saint-Etienne à Clermont, perdit l'équilibre et tomba sous le convoi. Le malheureux voyageur eut le bras arraché. Ayant tenté de se relever, il tomba dans un ravin près de la gare de Bonson où il ne tarda pas à succomber.

Montluçon, 16 mars. — On a trouvé, étendu sur la route de Montluçon à Evaux, au lieu dit la Caille, les frères Ranoux, âgés de 52 et 62 ans. L'un était mort, l'autre grièvement blessé.

On suppose que les deux frères, qui conduisaient des voitures de foin, ont été renversés par leur attelage emballé. (*Œuvre.*)

Brest, 16 mars. — Tous les ouvriers des agences de charbonnages du port de commerce ont déclaré la grève cet après-midi, les directeurs des usines n'ayant pas accordé l'augmentation des salaires réclamée par les ouvriers. Tout travail a cessé dans plusieurs maisons.

Marseille, 16 mars. — Au pont de l'Arc, non loin d'Aix-en-Provence, une automobile dans laquelle se trouvaient deux voyageurs a fait panache. Un des occupants, M. Gorgoni Sasma, de Marseille, fut tué ; son compagnon, M. Clément Foix, a les deux jambes brisées.

Saint-Dié, 16 mars. — Un horrible accident s'est produit au petit village de Ban-sur-Meurthe. Mme Durand avait laissé seul son bébé Maurice âgé de deux ans. Celui-ci en profita pour jouer avec le feu et alluma du papier. Il était vêtu d'une robe de pilou qui ne tarda pas à s'enflammer. Le malheureux bébé, fut littéralement brûlé vif. (*Œuvre.*)

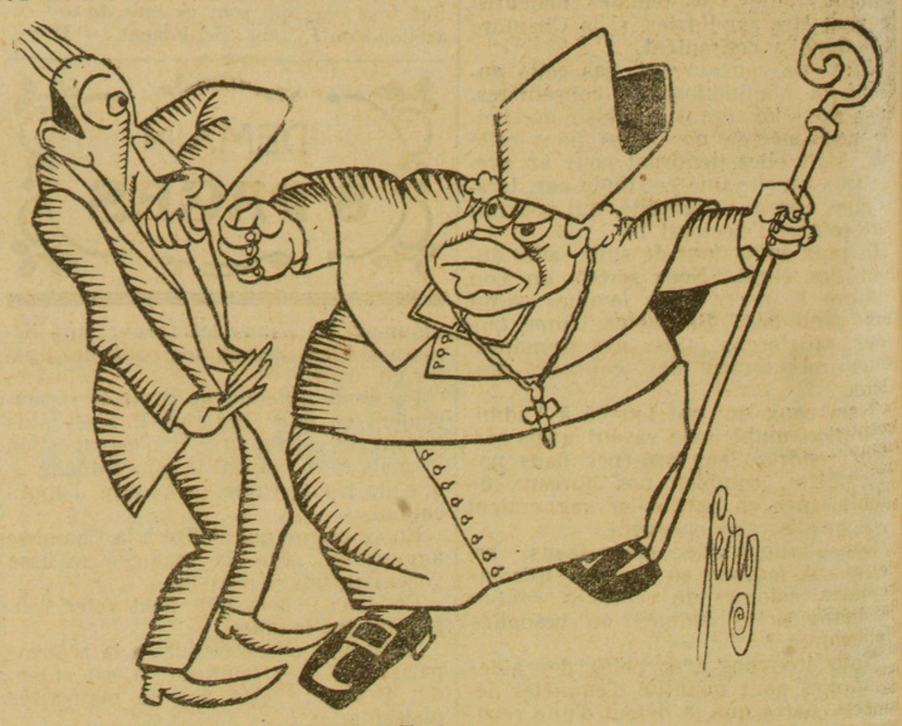

— Où donc courez-vous, Eminence ?
— Rue des Martyrs !

LES ENTRETIENS DU QUAI D'ORSAY

Les déclarations de M. Herriot

(Suite de la première page)

Le pacte de garantie que nous arrêtons, quel qu'il soit, devra, enregistré par la Société des Nations, jouer dans le cadre de celle-ci. Ce sera de toute façon une manière de protocole partiel, inspiré des mêmes principes que l'œuvre que nous avons élaborée à Genève, et qui, peut-être, d'extension en extension, rejoindra, en fin de compte, celle-ci.

Nous ne sommes pas en désaccord avec M. Chamberlain sur le travail à accomplir. A la base, nous mettons tous les deux le respect du traité de Versailles et du pacte de la Société de Genève. Comment la Pologne pourrait-elle être inquiète ? La France, son alliée, est loyale, et la Pologne n'est pas un Etat mineur, elle dira son mot elle-même dans les négociations qui vont venir.

Je suis en parfait accord aussi avec M. Chamberlain sur la nécessité de l'entrée de l'Allemagne à la Société des Nations sous la règle commune. J'ajoute, moi, que dans les hypothèses les plus libérales, les plus larges, il faudra que les Alliés se soient mis d'accord avant d'admettre l'Allemagne à des négociations sur des pactes de garantie.

— Cologne ?

— En instance devant la Conférence des ambassadeurs, fait M. Herriot. Je ne peux rien dire.

— M. Chamberlain ne souhaite pas la publication du rapport de la commission de contrôle des armements allemands. Cela irait à l'encontre, dit-il, de l'apaisement que tous recherchent. Mais le désarmement de l'Allemagne n'aiderait-il pas mieux encore à la détente ?

Silence obstiné.

— Irez-vous à Washington ?

M. Herriot cette fois parle :

— La France n'a reçu aucune invitation. Mais je m'en tiens à ma thèse, qui est sage, de n'accepter de conférence de désarmement que notre sécurité assurée. L'organisation de l'arbitrage dans le monde ne suffit pas. Il faut pouvoir imposer l'arbitrage aux nations de mauvaise volonté. Il faut donc des sanctions. Je demeure attaché à la trilogie que nous avions posée : arbitrage, sécurité, désarmement. Le désarmement ne peut en être que le dernier terme. Vous verrez d'ailleurs que, par un moyen ou par un autre, nous reviendrons au protocole ou à un protocole parent. Plus j'étudie celui dont on vient d'ajourner l'examen à septembre, plus je me rends compte que c'est le nécessaire règlement d'administration publique du pacte de la Société des Nations.

Il est huit heures. Cet après-midi fut chargé de choses. L'entrevue de M. Herriot avec le ministre des affaires étrangères de Pologne, M. Skrjynski, est remise à mercredi.

HENRY BARDE.

LES NÉGOCIATIONS ÉCONOMIQUES

LE NOUVEAU DÉLÉGUÉ DU REICH a conféré avec M. Raynaldy

M. Raynaldy, ministre du commerce, a reçu, hier après-midi, M. Pessé, chef de la délégation allemande avec lequel il a conféré au sujet de la reprise des pourparlers commerciaux.

Au cours de cet entretien, il a été entendu que les négociations seront reprises au point où elles avaient été suspendues.

Les délégations se réuniront cet après-midi, à 15 h. 30, en séance plénière pour mettre au point la procédure à suivre et désigner des sous-commissions afin de reprendre immédiatement l'étude de l'accord provisoire.

LE PROBLÈME DE LA PAIX

ON DISCUTERA DU PROTOCOLE mardi prochain aux Communes

Dimanche soir, dans le quartier londonien de Fulham, devant un auditoire très nombreux, M. Mac Donald, parlant au nom du Labour Party, a expliqué que l'idée générale du protocole de Genève, dont le gouvernement travailliste est l'un des auteurs, consiste dans l'accord des nations pour la solution de leurs différends par l'arbitrage et dans l'éloignement de toute cause capable de provoquer une autre guerre. L'ancien premier ministre a ajouté notamment que de simples pactes militaires ne peuvent donner la sécurité, que le désarmement préalable des nations est nécessaire, et il a rappelé qu'à Genève il avait insisté sur le fait que le protocole ne pouvait être effectif tant qu'une conférence du désarmement n'aurait pas abouti à un résultat.

— Un des principaux objectifs du Labour Party, a-t-il dit, est la paix ; non pas une paix de miséricorde ou de négations, mais une paix qui serait basée sur l'état des nations de l'Europe guidées par la raison et fondée sur la justice.

A l'Assemblée de Genève, en 1924, on avait réalisé, par l'adoption du protocole, un accord qui liguait toutes les nations européennes, sauf deux, et l'Allemagne aurait pu facilement être appelée à y participer.

Le gouvernement conservateur a rejeté le protocole de Genève, simplement parce que le gouvernement travailliste l'a créé.

J'ai lu attentivement les déclarations faites par M. Chamberlain à Genève et je n'ai jamais vu pareille chicane. On nous dit que les Dominions ont rejeté le protocole ; ils ne l'ont pas fait à Genève en septembre dernier. Qu'est-il arrivé depuis ? Le parti travailliste le saura.

L'ancien premier ministre a conclu en affirmant qu'après le discours de M. Chamberlain, il est possible de dire encore :

— Le protocole est mort, longue vie au protocole. Car, a-t-il ajouté, ce document est l'expression même des espérances et de la foi de l'Angleterre ainsi que de tout autre pays.

M. Mac Donald a résolu, en outre, de porter la question devant la Chambre des Communes et, hier, il a interrogé à ce sujet le premier ministre, qui lui a répondu que le protocole serait discuté mardi de la semaine prochaine au cours du grand débat qui s'ouvrira, à cetet date, sur la politique étrangère du gouvernement.

La grève des métallurgistes italiens a pris fin

Rome, 16 *mars*. — Les représentants des industriels métallurgistes et des syndicats fascistes de Lombardie, réunis, cette nuit, sur l'initiative du secrétaire du parti fasciste, M. Farinacci, ont engagé des négociations qui ont abouti à un accord.

En conséquence, ordre a été donné de cesser la grève en Lombardie et de suspendre l'agitation dans les autres provinces.

Les industriels accordent aux ouvriers une indemnité journalière de cherté de vie de 2 lire 20 centimes, au lieu de 1 lire 20.

Comme précédemment l'indemnité pourra être modifiée à chaque trimestre, dans la mesure correspondant aux fluctuations du coût de la vie.

Le *Giornale d'Italia* croit savoir que la Fédération des ouvriers métallurgistes de la C.G.T. renoncera à poursuivre la grève.

L'instruction de l'affaire Matteotti

Rome, 16 *mars*. — Le *Mondo* apprend que, sur la requête de la commission d'enquête de la Haute-Cour, qui instruit l'affaire du général de Bono, la section de l'accusation, chargée de l'instruction de l'affaire Matteotti, a accompli ce matin les actes complémentaires d'instruction concernant l'inculpé Dumini.

Le *Mondo* estime que cela peut justifier la supposition qu'on a faite d'après laquelle la commission de la Haute-Cour aurait repris ou aurait l'intention de prendre définitivement par devers elle toute l'instruction de l'affaire Matteotti.

LE BUDGET DE L'ARMÉE ANGLAISE

Il est difficile de recruter des troupes de réserve

Londres, 16 *mars*. — La Chambre des Communes a commencé cet après-midi la discussion du budget de la guerre.

Le ministre, Sir Worthington Evans, a déclaré que les effectifs de l'armée régulière prévus pour l'année courante sont de 160.000 hommes, soit une diminution de 1.000 hommes sur le chiffre de l'année dernière.

Le recrutement est assez difficile. Pendant l'année fiscale courante, on ne put obtenir que 30.000 recrues, au lieu de 34.000 requises.

A la fin de l'année fiscale, les effectifs de la réserve de l'armée régulière s'élèveront, prévoit-on, à 99.000 hommes. Quant à la réserve supplémentaire, que l'on a commencé d'organiser l'année dernière, des difficultés se sont élevées parce que, dans certains milieux, on a l'impression que le gouvernement pourrait se servir de cette réserve pour faire échouer les grèves.

En ce qui concerne l'armée territoriale, qui est composée de volontaires qui s'astreignent annuellement à quelques semaines d'entraînement, les effectifs sont, pour les officiers, de 22 % et, pour les sous-officiers et soldats, de 24 % au-dessous de ceux prévus pour le temps de paix.

La Chambre a repoussé, par 240 voix contre 100, une résolution d'un député travailliste en faveur de l'enseignement gratuit dans les écoles militaires et d'un système plus large de promotion dans l'armée, afin de permettre aux fils d'ouvriers d'embrasser la carrière militaire.

LES DETTES DE L'EMPIRE OTTOMAN

Genève, 16 *mars*. (*de notre correspondant particulier*.) — Aujourd'hui a siégé dans la salle de l'Alabama, à Genève, sous la présidence de M. Eugène Borel, le tribunal arbitral mixte, pour la répartition des dettes de l'ancien Empire ottoman, entre les Etats de l'Irak, de la Transjordanie, de la Palestine, de la Syrie, de la Bulgarie, de la Grèce et de l'Italie.

Les travaux du tribunal mixte dureront une dizaine de jours. Les décisions qui seront prises — et on en prendra — seront d'une très grande importance, l'affaire portant sur des dizaines de millions.

Il se peut qu'à la suite de l'arrêt que rendra le tribunal arbitral mixte les porteurs de titres ottomans entrevoient la possibilité de toucher à nouveau leurs coupons.

LES DETTES TSARISTES

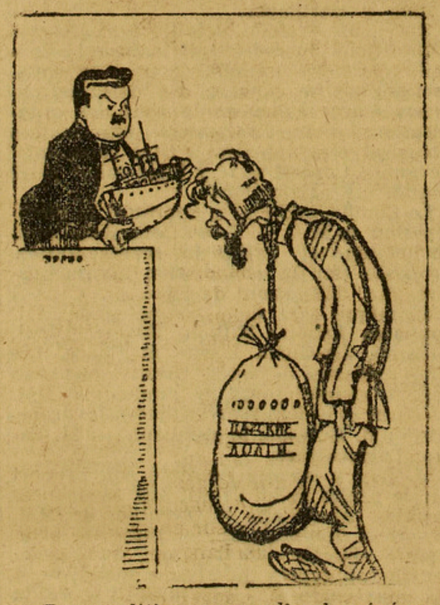

« Les conditions auxquelles le généreux Herriot consent à restituer la flotte qui nous appartient. »

(*Pravda*, Moscou.)

LA SUCCESSION DU PRÉSIDENT EBERT

LE CANDIDAT DÉMOCRATE mène sa campagne avec vigueur

Berlin, 16 *mars*. — Le président de l'Etat badois, M. Hellpach, désigné comme candidat du parti démocrate du Reich, manifeste une grande activité. Il a présidé, hier, une réunion à Karlsruhe, réunion organisée par l'association républicaine *Bannière du Reich* et a prononcé un éloge de la République.

Il parle ce soir à Munich. Il parlera demain à Francfort, après-demain à Cologne, et vendredi à Mannheim.

La semaine prochaine, M. Hellpach se rendra à Dresde, Leipzig, Breslau et Berlin.

Thorpe qui dépeça sa fiancée est condamné à mort

Londres, 16 *mars*. — Norman Thorpe, inculpé de meurtre sur la personne de sa fiancée, dont on a découvert le corps dépecé dans l'enclos de sa ferme d'élevage, a été condamn à mort.

UNE AUTOMOBILE CAPOTE

Un mort, plusieurs blessés

Casablanca, 16 *mars*. — Une automobile a capoté à 77 kilomètres de Mogador. Le chauffeur Bernard a été tué et plusieurs voyageurs blessés.

PETITES HISTOIRES DU VASTE MONDE

La tour penchée

Il paraît de mode depuis quelque temps de parler de la tour penchée de Pise et d'annoncer son écroulement prochain.

Cependant, un des membres de la commission gouvernementale nommée pour vérifier la solidité du fameux monument vient de déclarer qu'il ne disparaîtrait pas avant seize siècles.

Encore n'a-t-il pas dit sur quels fondements il faisait reposer sa prédiction.

AUTOUR DU GLOBE

L'état de lord Curzon inspire de vives inquiétudes à son entourage.

*

On annonce officiellement que les souverains anglais quitteront Londres jeudi 19 courant. Ils voyageront incognito et s'embarqueront à Gênes sur le *Victoria and Albert*.

*

La reine des Pays-Bas et le prince consort, après un court séjour à Genève, sont partis pour Sierre, canton du Valais.

*

La Compagnie Internationale de Navigation aérienne a inauguré, hier matin, la ligne Paris-Angora par avion Jabiru tri-moteurs.

*

Le câble posé récemment et reliant directement l'Italie et l'Amérique du Nord a été inauguré hier après-midi au port d'Anzio, son point d'arrivée. Une cérémonie analogue avait lieu, à la même heure, à Malaga, point de relais, et à New-York.

*

M. Alessandri, président du Chili, est arrivé à Buenos-Ayres.

L'OPINION ÉTRANGÈRE

L'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations

Le texte de la note de la Société des Nations au gouvernement allemand est l'objet de l'examen des services de la Wilhelmstrasse. Le cabinet n'a pu encore l'étudier.

L'impression causée à Berlin par cette note semble assez favorable.

La *Gazette de Voss* déclare que les ennemis de l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations sont obligés de reconnaître que l'on cherche à attirer l'Allemagne dans d'équitables conditions.

La *Zeit*, organe de M. Stresemann, écrit :

Il faut reconnaître que les craintes causées en Allemagne par l'article 16 du statut ont été diminuées par les explications de la note du Conseil de la Société des Nations. Mais, sur d'autres points, les préoccupations allemandes subsistent entièrement.

Un conflit entre le président Coolidge et le Sénat

Washington, 16 *mars*. — Le président Coolidge ayant soumis à nouveau au Sénat la nomination de M. Warren comme attorney général, le Sénat, au cours de la séance qu'il a tenue cet après-midi, a repoussé cette nomination pour la seconde fois.

Ce nouveau vote va rendre plus aigu le conflit existant entre le président Coolidge et le Sénat. On pense généralement que M. Coolidge va maintenant nommer M. Warren, attorney général à titre temporaire jusqu'à la prochaine session du Congrès.

Des communistes provoquent une bagarre à New-York

New-York, 16 *mars*. — Au cours d'une réunion tenue dans une salle de concert par des partisans de Kerensky, des communistes ont provoqué une bagarre.

Vingt personnes ont été blessées, et vingt-quatre arrestations ont été opérées par la police.

Deux bombes éclatent en Espagne

Barcelone, 16 *mars*. — M. Annos, sous-secrétaire d'Etat au travail, donnait une conférence, au théâtre Mamado, lorsque deux bombes éclatèrent dans un coin de la salle. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

COURS COMMERCIAUX ÉTRANGERS

NEW-YORK, 16 mars. — *Coton* : disponible, 25 45 ; sur mai, 25 30/35 ; sur juillet, 25 54/59.
Cafés Rio type n° 7 : disponible, 21 1/4 ; sur mai, 19 20 ; sur juillet, 18 01.
Sucre centrifuge : Cuba, 4 77.
CHICAGO, 16 mars. — *Blés* : sur mai, 164 3/4 ; sur juillet, 145 3/8.
Maïs : sur mai, 118 1/2 ; sur juillet, 121 5/8.
Saindoux : sur mai, 16 87 ; sur juillet, 17 85.

Les prévisions météorologiques

Prévisions pour la journée du 17 mars :

Etat du ciel. — Dans le Nord et le Nord-Est, ciel couvert, brumeux, rares éclaircies, bruine et petites chutes de neige ; ailleurs, beau temps nuageux.

Température. — Stationnaire dans le Nord ; en faible baisse ailleurs. A Paris, maximum +8°.

BONS de la DÉFENSE NATIONALE
exonérés de l'impôt général sur le revenu et de tous les autres impôts.
Le plus commode des placements à court terme, le plus avantageux et le mieux garanti contre tous les risques

Feuilleton de l'*Œuvre*. — 17-3-25 (12)

CHAPITRE III

Une escapade

(*Suite*)

Mais il regrettait qu'il n'y eût pas de mots pour préciser les déformations de ce sentiment légitime comme il en existe, par exemple, pour l'avarice et pour l'orgueil, exagérations de l'esprit d'économie et de la conscience que chacun doit naturellement avoir de sa propre valeur.

Ce qui l'affectait donc surtout de cet état de choses, c'était la désorganisation de sa vie, que la mésentente conjugale elle-même n'avait pas détraquée. Maintenant que Raymonde n'était plus là, il ne pouvait compter sur Antonie que pour les besognes inférieures. Evidemment, ce n'était pas elle qui fût susceptible de s'acquitter des mille et un menus devoirs qui incombent à une maîtresse de maison, et elle n'avait même pas, en elle, l'étoffe d'une gouvernante.

Il réfléchissait depuis dix minutes, incertain, hésitant. Il était sur le point de sortir pour aller trouver son beau-père ou Bernardet, qui savait peut-être quelque chose, lorsque le timbre de l'entrée retentit. Antonie vint lui annoncer :

— C'est monsieur Villebois qui demande...

— Qu'il vienne ! répondit Decharrière.

Villebois était, de toutes manières, un compositeur distingué, c'est pourquoi Jean le tenait en particulière estime. Ni il n'affectait de rester à l'écart de ses contemporains par indifférence ou par mépris, ni il ne se jetait à leur cou ou ne leur secouait la main à la briser lorsqu'il rencontrait quelque visage de connaissance. Sa réserve naturelle se tempérait d'affabilité ; sa courtoisie, de discrétion. De trois années plus jeune que Decharrière, il appartenait à la génération qui avait trente ans en 1914 et que la guerre n'a point de façon sensible retardée dans son développement. Lui aussi marié et originaire d'une famille de bonne bourgeoisie, ses ressources personnelles le dispensaient de s'assujettir à ces besognes multiples où des compositeurs dépourvus de pécune consument une grande partie de leur temps, qu'ils soient maîtres de chapelle, transcripteurs de partitions, qu'ils donnent des leçons à des élèves péniblement recrutés et conservés.

Decharrière et lui ne se bombardaient pas de « mon vieux », ni de « mon cher », ni de « mon cher ami ». Ils ne se tutoyaient même pas. Tout simplement, ils se disaient « vous ».

— Je venais m'excuser, dit Villebois, de ne pouvoir être, ce soir, du dernier mardi de Mme Decharrière.

Car ils avaient leur « jour », de la Toussaint à Pâques. Et Decharrière qui l'avait oublié ! Il eut un haut-le-corps de surprise que Villebois s'abstint de commenter.

— Il ne fallait pas vous déranger tout exprès pour cela, répondit-il.

— Oh ! nous sommes si proches voisins !

Il habitait en effet à dix minutes de distance, rue Guillaume-Tell.

— Et puis, reprit-il, il y a quelque temps déjà que je n'avais eu le plaisir de vous voir. Ma femme souffrante, des empêchements divers, et je remettais de mardi à mardi, jusqu'au dernier, et voici qu'aujourd'hui encore je suis retenu.

« Et cela se rencontre bien ! » aurait pu dire Decharrière. « Je ne sais où est ma femme et j'ignore moi-même où je serai ce soir à l'heure où nos invités viendront sonner à ma porte. »

Il aima mieux se taire, détestant de mettre autrui au courant de ses affaires intimes.

Ils avaient des relations et des goûts communs ; entre eux, jamais la conversation ne chômait. N'étant ni talonné par le besoin ni poussé par un démon intérieur, Decharrière ne faisait pas métier d'écrire. Ses amis le considéraient comme un amateur, qu'il était un peu en littérature et totalement en musique, mais il en connaissait assez l'histoire, la technique et l'état actuel pour en parler sans disgrâce avec des professionnels.

Tout à coup, il dit :

— A propos, j'étais avant-hier à la « Schola », où j'ai entendu une certaine Mlle Delsarte, Thérèse, je crois, qui m'a paru chanter avec intelligence et sentiment.

— La petite Thérèse ? dit Villebois comme on fait dans ces milieux musicaux où existe une espèce de franc-maçonnerie. Vous avez raison : elle ira loin.

— Vous la connaissez ? demanda Decharrière.

S'il la connaissait !... On eût mieux fait de lui demander qui, dans sa sphère, il ne connaissait pas : l'énumération eût été courte.

Elle vivait seule — c'est-à-dire hors de sa famille, qui habitait la province — dans une pension de la rue Boursault, « tout près d'ici », précisa Villebois, et commençait à se répandre dans le monde des concerts.

— Des aventures ? interrogea Decharrière.

— Pas que je sache.

A peine Villebois était-il sorti qu'il s'en alla lui-même, après avoir prévenu Antonie qu'il déjeunerait au dehors ; s'il venait des invités, elle leur dirait qu'il avait dû partir brusquement avec sa femme sans avoir eu le temps de s'excuser.

Ses pensées avaient pris un autre cours et dix minutes après, la demie de onze heures sonnant à la mairie des Batignolles, il examinait la façade de cette pension de famille qui avait l'immense honneur d'abriter la jeune Thérèse Delsarte et son destin.

Des maisons environnantes elle ne se distinguait que par un petit parterre qui la séparait de la rue. Ressaisi par la Chimère, il souffrit atrocement, des secondes durant, qui lui parurent interminables. Que ce fût ou non pour unir sa vie à la sienne, de nouveau il brûlait de connaître Mlle Delsarte, dont la virginité probable était un attrait de plus pour ses quarante ans. Comme cela aurait pu être simple ! Sans doute ! Mais, d'abord, comment arriver à elle et, même s'il y réussissait, par quels moyens se l'asservir ? Entre elle et lui se dressait tout un arsenal de conventions sociales et de lois ; même supprimé, il restait ce rien et ce tout : le consentement de cette vierge.

Alors, prenant la brusque résolution de ne plus jamais hésiter — en quoi peut-être il se méconnaissait — il traversa le petit parterre au milieu duquel une courte allée sablée conduisait à la porte de l'immeuble.

Hélas ! tout son courage l'abandonna quand, à l'entrée du vestibule, il se vit face à face avec Mlle Thérèse elle-même, qui causait, sur le seuil du bureau, avec une mince femme aux cheveux grisonnants, la tenancière sans aucun doute. Il se reprit vite en réfléchissant que Mlle Delsarte, ne le connaissant pas, ne pouvait supposer *a priori* qu'il la connût lui-même, et il se domina suffisamment pour que de son trouble rien ne parût sur son visage.

— Mlle Thérèse Delsarte est-elle ici ? demanda-t-il à la femme mince.

— Mais certainement, monsieur. C'est elle-même, en personne, à qui je parle.

Elle était habillée de la façon la plus simple, mais non sans élégance, et coiffée, prête à (et près de) sortir, comme en témoignait ce rouleau de cuir noir qu'elle tenait à la main. Il s'étonnait de la trouver belle avec moins d'éclat, jolie avec moins de séduction qu'il ne s'était imaginé l'avant-veille ; elle l'était encore assez, et plus même, peut-être, qu'il n'eût été désirable, pour qu'il se sentît à nouveau vaincu. De cet envoûtement son éclatante jeunesse faisait tous les frais, et elle souriait le plus naturellement du monde.

— Vous désirez me parler, monsieur, fit-elle d'une voix harmonieuse.

— En effet, mademoiselle. Je viens de la part de M. Villebois, mon ami.

— Je le connais, dit-elle. J'allais sortir. Mais veuillez donc vous couvrir.

(*A suivre*.)

L'ŒUVRE littéraire

LES LIVRES DE LA SEMAINE

QUELQUES ROMANS

D'abord, une vigoureuse étude de mœurs paysannes, par Gaston Chérau : *Le Flambeau des Riffault*. On ne louera jamais assez les qualités de ce romancier si courageusement fidèle à notre grande tradition réaliste du dernier siècle, le relief de ses types, le mouvement de son récit, l'âpre fermeté de son style musculeux. Il a répandu à foison dans *Le Flambeau des Riffault* les expressions de terroir et s'en est expliqué dans un avertissement au lecteur : « Les dialectes de notre pays ont collaboré à la formation de ce chef-d'œuvre délicieux, raffiné, puissant, si beau et si difficile, qu'est notre langue française. Il n'est pas mauvais qu'on tente d'en raviver la richesse en lui apportant, plutôt que des néologismes, des mots dont l'usage n'a été conservé que dans des provinces lointaines dont la voix trop sourde ne peut se faire entendre de la grammaire et de la lexicologie. « Il est en effet curieux que l'émigration paysanne n'ait pas eu pour effet d'introduire dans l'usage commun des tournures de langage émigrées, elles aussi, du sol. C'est au contraire l'argot des villes qui, par la caserne et les tranchées, s'est répandu dans les campagnes et je ne crois pas que Gaston Chérau réussisse à renverser ce courant. Ce n'est qu'un des aspects les moins inquiétants de la crise rurale. De cette crise est-il possible de ne pas tenir compte dans un roman de mœurs paysannes contemporaines ? Il semble que tout en devrait découler, que tout y devrait ramener l'esprit du lecteur. Mais Gaston Chérau en a jugé autrement. Son livre est le roman, non pas de la désertion des champs, mais de l'attachement aveugle et quasi religieux d'un vieux paysan, le père Riffault, à la glèbe nourricière de ses ancêtres. De là l'impression d'éloignement presque anachronique que donne l'ouvrage, malgré le rappel de la dernière guerre. J'ajouterai qu'on se prend parfois à souhaiter des arrière-fonds qui font généralement défaut, il est vrai, dans les peintures de Gaston Chérau, toutes de premier plan et dont l'atmosphère morale manque peut-être d'un certain fondu poétique. On sentira mieux ce que je veux dire si, après *Le Flambeau des Riffault*, on lit *Tess d'Urberville*, de Thomas Hardy, dont une nouvelle traduction, de Mme Marcelle Rolland, vient précisément de paraître.

On a réimprimé aussi *Golo*, de M. Pol Neveux, le nouvel élu de l'Académie Goncourt. Roman rustique, chargé de toutes les sombres couleurs de l'époque naturaliste. Souvent, en quelques lignes, une saisissante image par où se révèle le sensible artiste qu'est demeuré M. Pol Neveux : « Les fumées du soir, dans l'air tranquille, montaient toutes droites au-dessus des maisons. Des coups de fouet claquaient dans la brune ; les chevaux de labour rentraient, leurs bonnes têtes sages encadrées de laine bleue et derrière eux, dans la poussière, traînaient, avec un bruit clair, les bouts des chaînes qui, toute la journée, les avaient attelés à la charrue laissée là-bas, dans les champs, avec son soc poli, brillant aux étoiles. »

* * *

Que pour certaines âmes, assoiffées d'absolu, l'amour humain ne soit qu'un désert aride, c'est la pensée sur laquelle M. François Mauriac a bâti son nouveau roman, *Le désert de l'amour*. Dans cette étouffante et orageuse atmosphère du Sud-Ouest, où il est né et où il a situé la plupart de ses récits, il nous présente cette fois une femme que tout semblait prédestiner à jouer les rôles de grande amoureuse. Sa beauté, sa chair elle-même mal contente, multipliaient autour d'elle les tentations ; surtout, l'irrégularité de sa vie. Maria Cross appartient en effet à cette catégorie de femmes, terreur des familles, dont on dit en baissant la voix qu'elles sont « entretenues ». Mais le fils de Maria Cross est mort, et la religion s'est emparée de ce cœur inconsolable, désormais rebelle aux faux-semblants de l'amour profane. On comprend que ce thème, où reparaît l'éternel conflit de l'âme et de la chair, ait retenu le jeune romancier du *Fleuve de feu* et du *Baiser au lépreux*. Aucun n'était plus propre à mettre en valeur le mélange de moralité bourgeoise, de mysticisme et de sensualité, qui semble l'unique aliment de ses préoccupations. Je ne déciderai pas si *Le désert de l'amour* l'emporte sur ses précédents ouvrages. A coup sûr, il les égale, en dépit de sa construction un peu forcée.

* * *

Pour l'amour de Solange Maréchal, bourgeoise de Bellac en Limousin, le jeune et charmant Henri Saint-Elme s'est tué. Quinze jours après vient s'installer, devant la maison des Maréchal, un hobereau extravagant, Pierre de la Berthonnière, amoureux lui aussi de Solange. Il provoque en duel le cousin de celle-ci, Charles Mesnil, le tue et se suicide dans la chambre de Solange. Cependant, M. Maréchal, le mari, se livre éperdument à la boisson, ce qui le conduit à l'asile et de là au tombeau. Après quoi, c'est le tour d'un garde-chasse, d'un prêtre, d'un médecin... Notez que Solange est honnête — et enceinte. Elle meurt en couches, non sans avoir provoqué un dernier suicide, qui, d'ailleurs, rate. Ouf ! on respire.

M. Pierre Dominique, qui a fait, je crois, des études de pathologie mentale, a sans doute voulu peindre dans *La proie de Vénus* un cas de contagion amoureuse, où il entre vraisemblablement un peu de folie collective, mais il a dépassé la mesure. C'est dommage, M. Pierre Dominique a du talent.

* * *

A l'hôpital Marie-Madeleine, de Pierre Mac-Orlan. Un petit livre tout ruisselant de sang. Le lecteur croit en avoir les mains rouges, tant l'auteur pousse loin son art hallucinatoire. Imaginez un homme dont le corps ne cesserait de produire du sang par tous ses pores, à la façon d'une éponge. Littérature de cauchemar où le freudisme a sa part. Comment ça finit ? Ça ne finit pas. A la dernière ligne, le sang tombe encore, goutte à goutte, dans un réservoir placé sous le lit du malade. Mais, le livre refermé, j'ai vu le sourire de Mac-Orlan...

* * *

On ne reprochera pas à M. Gustave Kahn d'encombrer les librairies. Avait-il rien produit depuis quinze ans ? Je ne l'affirmerais pas. Il se rappelle aujourd'hui à notre souvenir par un court roman, *Mourle*, histoire de deux vieux amis, dont l'un épouse la fille de l'autre... Anecdote touchante, sobrement et sincèrement contée.

* * *

Dans *La seconde jeunesse*, MM. José Germain et Stéphane Faye déploient une verve intarissable. Le lecteur s'y perd un peu. Trop de personnages, trop de détails, trop de traits d'esprit, mais n'est-ce pas se plaindre après tout que la mariée soit trop belle, comme diraient nos deux auteurs ? Il y a là, mal mis en valeur, des trésors d'observation narquoise et gentille.

* * *

Sous un titre étrange : *Sept pécheresses, l'hymen et Barbe-Bleue*, M. Yvon Lapaquellerie nous raconte à sa manière l'histoire du fameux connétable. Les sept femmes symbolisent les sept péchés capitaux. Mais elles ont la vie sauve et se retrouvent toutes dans une île où Barble-Bleue, dépossédé de ses biens, finit par vivre avec elles dans la meilleure intelligence. A lui comme à elles l'adversité s'est montrée profitable.

* * *

L'Ile d'Enfer, de M. Louis-Frédéric Rouquette, contient les notes d'un voyage en Islande. M. Rouquette a une manière à lui, elliptique, tranchante, directe, qui ne manque pas de force.

André Billy

LIVRES REÇUS. — *Histoire populaire des religions*, par A. Delpech, ancien sénateur de l'Ariège, avec une préface dans laquelle M. Cazals, député de l'Ariège, montre que cette œuvre d'émancipation intellectuelle dresse comme le bilan des religions humaines. — *Une fausse sortie*, roman, par Jacques Estaroulle. — *La danseuse errante*, roman, par Léon Sazie. — *Les amours de Mme Piflasque et de M. Guelard d'Empeigney*, par Jacques Faneuse. — *Papa*, par notre collaborateur Louis de Robert. — *Un poste de T.S.F.*, par Joseph Roussel. — *Galerie des martyrs*, recueil d'épigrammes par Passim (Roger Valbelle). — *La vie amoureuse de Marceline Desbordes-Valmore*, par Lucien Descaves, l'écrivain le mieux renseigné qui soit sur l'élégiaque poétesse. — *Le Gazetier littéraire*, historiettes, anecdotes et indiscrétions sur le monde des lettres de l'an 1924 ; le même *Gazetier*, dont le premier recueil eut l'an dernier, le retentissement que l'on sait, n'a pas cessé d'exercer sa coupable industrie ; il l'a même développée de son mieux. On s'en rendra compte par la lecture de cette nouvelle série. — *Le Théâtre indiscret de l'an 1924*, par ?... C'est un proche parent du Gazetier et qui s'est spécialisé dans le monde des spectacles.

LA RESPONSABILITÉ MÉDICALE

La veuve contre le médecin

Devant la première chambre de la Cour ont commencé, hier, les débats d'un intéressant procès sur la responsabilité des médecins.

Le 18 septembre 1922, à Clinchamps-sur-Oire (Calvados), où il se trouvait en villégiature, M. Bernard, âgé de 65 ans, était atteint de rétention d'urine. Sa femme fit appeler aussitôt le docteur Aupois, de Vire.

Ce dernier, absent, s'était fait remplacer par le docteur Couppey, qui tenta sans résultat un sondage et revint le même soir avec le docteur Maubert, médecin à Flers, qui conseilla une ponction, en recommandant de n'y procéder que lorsque la vessie du malade aurait atteint un certain volume et que tout irait bien si le malade urinait après la ponction.

Le docteur Couppey procéda avec succès à la ponction le 19 septembre et celle-ci amena le retour normal des urines. Mais le 21, alors que M. Bernard n'avait aucun besoin d'intervention, il procéda à une nouvelle ponction et le malade expirait le 25 septembre dans d'atroces souffrances.

La veuve, persuadée que la mort était due à l'intempestive intervention du docteur Couppey, assignait hier ce dernier devant la première chambre du tribunal civil.

Me Flageul pour Mme Bernard, au cours de sa plaidoirie, s'attacha à démontrer : 1° que la deuxième ponction était inutile puisque les urines venaient normalement ; 2° que le docteur avait procédé à un pompage anormal; 3° que, au cours de la ponction, l'attitude du médecin avait été indigne et qu'il avait employé le chauffeur de son automobile comme assistant ; 4° que l'intervention avait eu lieu malgré l'opposition de la femme de la victime.

Le défenseur insista sur le point que la ponction n'aurait dû être pratiquée que si la vessie du malade avait été pleine. Or la vessie était vide.

Au cours du pompage, le docteur Couppey disait en riant : « Je gonfle un pneu ! » sans se soucier des souffrances du patient et des angoisses de la famille.

Pour édifier le tribunal, Me Flageul donna lecture de l'article du 8 juillet dernier, paru dans l'*Œuvre*, puis, après avoir cité diverses autorités médicales, il examina également la responsabilité du médecin qui se fait remplacer et termina en disant :

— Le docteur Couppey a tué M. Bernard, il doit rendre compte de son acte.

A huitaine, plaidoirie de Me Nathan-Larier pour le défendeur.

Des crimes s'ajoutent chaque jour à l'actif de la bande des Polonais

Le juge d'instruction d'Evreux, qui s'occupe de l'affaire des bandits polonais en ce qui concerne l'assassinat de Mme Curtis, cultivatrice à Verneuil, ayant appris qu'un autre bandit, nommé Sobola, avait indiqué à la bande le « coup à faire », vient de délivrer un mandat d'arrêt contre lui.

Sobola avait fait savoir aux deux chefs de la bande, Wladeck et Urbaniak, qui ont échappé à la police dans les circonstances que l'on sait, que Mme Curtis dirigeait, seule, une ferme à Verneuil. Il connaissait d'autant mieux les habitudes de la fermière qu'il avait été à son service ; mais Sobola, au moment de partir avec ses complices, refusa de participer à l'expédition et c'est dans ces conditions que Jasiock, qui avait, lui aussi, travaillé dans la ferme en même temps que Sobola, fut désigné pour faire partie de l'expédition. Il est probable que Sobola, qui habite Paris, ne tardera pas à être arrêté

D'autre part, un nouveau crime doit être porté à l'actif de la sinistre bande. C'est celui commis le 4 février dernier contre le lieutenant Segonne, détaché à l'Ecole de guerre de l'aéronautique de Saint-Cyr.

Dans la nuit du 4 février, le lieutenant Segonne et sa femme rentraient en automobile à leur domicile, 91, rue Emile-Zola, à Paris. Tandis qu'ils franchissaient l'allée des Matelots, à Versailles, plusieurs détonations retentirent. Le lieutenant, entendant les balles siffler à ses oreilles, accéléra l'allure, mais il dut stopper à quelques kilomètres de là, son radiateur ayant été perforé à divers endroits

Gogolewski, qui, devant le juge d'instruction d'Evreux, a fait l'aveu de cet attentat, a déclaré que « c'était pour se faire la main » qu'ils avaient tiré.

Gogolewski, trouvé porteur d'un couteau à fermeture automatique, a déclaré que cette arme redoutable provenait d'un vol commis par lui à Versailles, chez un coutelier. Ce dernier est recherché par la police, car aucune plainte de ce genre n'a été portée.

La C. G. T. participera au Comité Economique National

Une session du Comité national de la C. G. T. s'est ouverte, hier matin, salle du Globe. Après l'approbation du rapport financier et la discussion d'une proposition relative à la réorganisation de la propagande, un intéressant débat s'est ouvert sur la participation de la C. G. T. au fonctionnement du Conseil économique national, institué au ministère du travail.

M. Jouhaux a fait un exposé des conditions dans lesquelles a été créé cet organisme et les modes de fonctionnement qui sont prévus pour lui. Il développe les raisons qu'il a de croire que les travaux de ce Conseil seront inspirés uniquement par des considérations d'intérêt général, condition nécessaire pour que la C. G. T. puisse y participer.

Après un examen détaillé des diverses dispositions du décret qui institue le Conseil, le Comité national note avec satisfaction que le nombre des délégués ouvriers étant seulement de neuf, les organisations non directement représentées pourront être appelées à titre consultatif devant le Conseil pour y faire valoir leurs arguments particuliers.

Le Comité national a approuvé la participation de la C. G. T. au Conseil national économique et ratifié la représentation proposée par la commission administrative. La délégation ouvrière au Conseil économique sera donc composée de MM Jouhaux, Lehoir, Million, Savoie, Digat, Buisson, Le Guen, Ehlers et Fabre. Les cinq premiers délégués seront considérés comme représentants de l'industrie. MM. Le Guen et Ehlers représenteront les transports ; M. Buisson, le commerce, et M. Fabre, l'agriculture.

M. Rey a ensuite présenté son rapport sur le projet de loi relatif aux assurances sociales. Après une intervention de MM. Lenoir et Jouhaux sur les résultats principaux obtenus par l'action du bureau confédéral auprès du groupe socialiste et du gouvernement, les initiatives de la C. G. T. ont été approuvées.

Il en a été de même des propositions tendant à la constitution d'un organisme national de la main-d'œuvre, chargé de contrôler l'introduction des travailleurs étrangers d'après les besoins réels du travail et non d'après les seules préoccupations du patronat.

Un sauvetage par la T. S. F.

Au cours de la terrible tempête qui a ravagé les côtes de la Manche et de la mer du Nord, il y a quelques jours, la plus grande partie de la flotte boulonnaise partie à la pêche, depuis une quinzaine de jours, a dû se réfugier dans les ports anglais.

L'une de ces unités, le *Duperré*, s'est trouvée au large des îles Scilly, dans une situation des plus critiques, du fait de la rupture de sa barre au ras du pont, sous la violence des vagues.

Le navire lança un radio pour demander secours à ceux des navires de sa Société, en relâche à Newland.

Malgré les éléments déchaînés, l'*Alcyon* et le *Goéland*, accompagnés de l'*Alexandrine*, se portèrent à la rencontre du *Duperré* qui les tint constamment au courant de sa position.

Arrivés à mi-route, ils apprirent par T.S.F. que *La Laurette* avait pu rejoindre le *Duperré* et lui fournir les moyens de réparer son gouvernail.

Les trois drifters alors rallièrent leur abri de Newland, tandis que le *Duperré* réussissait à gagner Boulogne.

Au cours de ce formidable ouragan, non seulement ces petits bâtiments boulonnais ne perdirent jamais le contact entre eux par T. S. F., mais ils interceptèrent six radios S. O. S. de navires en perdition au large des côtes anglaises et irlandaises, notamment d'un gros cargo qui se perdit corps et biens à Minchall, sans qu'on pût lui porter secours.

Grâce à l'énergie et à l'endurance de ses marins, efficacement secondés par la T.S.F., non seulement la flottille boulonnaise n'a perdu aucune de ses unités au cours de la tempête, mais tous ses bâtiments ont pu se renseigner constamment sur leur situation réciproque et se prêter très utilement secours.

Divers Faits

Tirages financiers

Ville de Paris 1865. — Le numéro 464.452 est remboursé par 150.000 francs.

Le numéro 292.116 est remboursé par 50.000 francs.

Les quatre numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 francs :

136.748 139.788 232.517 594.475

Les cinq numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 francs :

302.192 450.673 506.448 531.333 542.634

Les dix numéros suivants sont remboursés chacun par 2.000 francs :

28.831 32.463 53.435 54.639 139.878 217.654 231.094 312.839 413.820 578.905 5.622

numéros sont remboursés au pair.

Rente 5 % amortissable. Dette Publique (10e tirage). — Séries numéros 222 et 601 sont remboursables avec 50 % de prime.

La mort de M. Philippe Daudet

M. Marlier, préfet de la Corse, ancien directeur de la Sûreté générale, qu'assistait M. le bâtonnier Mennesson, a été entendu et inculpé hier par M. Laugier. Il a indiqué qu'il n'avait qu'un seul désir : que la lumière complète soit faite sur la mort de M. Philippe Daudet, et le plus vite possible.

M. Marlier s'est ensuite expliqué sur les circonstances dans lesquelles a été organisée la souricière du 24 novembre et a confirmé ses précédentes déclarations.

La femme dans l'égout

Le Parquet de Melun se transportera aujourd'hui mardi, à 14 heures, à Brie-Comte-Robert, pour entendre Mme Bughe, qui fut trouvée, grièvement blessée, dans un égout près de son domicile.

Les magistrats entendront, en outre, différents témoins et procéderont à des constatations.

La propagande immorale

Dans l'affaire d'outrages aux bonnes mœurs pour vente de livres et objets licencieux, de nombreux prévenus avaient été condamnés par défaut et, parmi eux, le libraire Le Flaoutter.

Hier, sur opposition, la 11e chambre correctionnelle a condamné M. Maurice Chautard à un mois de prison et 100 francs d'amende ; les époux Rehé, à quatre mois de prison chacun et 2.000 francs d'amende ; Gabriel Lattès, Pierre Bettigneau, Maxime Tirard, Blanche Martin, à un mois de prison et 100 francs d'amende ; et Raymonde Delagneau, à 100 francs d'amende.

Le Flaoutter, qui faisait à nouveau défaut, a été condamné à six mois de prison et 2.000 francs d'amende.

Incendie

Un incendie s'est déclaré, hier matin, dans le magasin de M. Latinsky, potier, 74, rue du Faubourg Saint-Honoré. Après plusieurs heures d'efforts, les pompiers de la caserne du Marché-Saint-Honoré se sont rendus maîtres du sinistre. Les dégâts matériels sont très importants.

Cambrioleurs surpris

Des cambrioleurs ont été surpris vers minuit, dans l'appartement de M. Lucien Belontin, 13, impasse Saint-Charles, où ils avaient dérobé une somme de 15.000 francs. Le concierge donna l'alarme et l'un des malfaiteurs fut arrêté par un gardien de la paix. C'est un nommé Charles Laerel, 25 ans, sans domicile fixe, porteur d'une somme de 4.000 francs. Son complice est activement recherché.

Les accidents de la rue

Rue Saint-Jacques, un taxi conduit par M. François Prévost, 125, rue de Montreuil, a renversé le cycliste Marcel Leboue, 20 ans, 9, rue Perceval, qui a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

— Quai de la Gare, devant le numéro 107, une auto conduite par M. Valentin Guerbert, 87, boulevard Magenta, a renversé M. Antoine Melbulot, 7, rue Bridel, qui a été transporté à la Pitié.

— Boulevard Saint-Germain, un taxi conduit par M. Alexandre Gavard, a renversé M. Joseph Renier, 34 ans, tailleur, 91, rue Pernety, qui a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Disparu

On signale la disparition de M. Paul Lefebvre, âgé de 24 ans, demeurant 40, rue de Liège, qui, depuis dix jours, a quitté son poste à l'Institut Météorologique, rue de l'Université, et depuis n'a pas reparu à son domicile.

Les cambrioleurs en visite

Des cambrioleurs ont pénétré, la nuit dernière, dans la boutique de M. Laiseau, marchand de vins, 21, rue de Vauvillers et enlevé une somme de 6.000 francs en billets de banque. M. Humez, commissaire de police du Quartier des Halles, enquête.

M. Veil-Picard et le peintre

Propriétaire d'une écurie de courses, M. Edmond Veil-Picard avait gagné le Grand-Prix de Deauville avec son cheval *Saô-Paulo*.

Il commanda au peintre Lamorinière une toile pour garder le souvenir de cette superbe performance.

La somme convenue pour le prix du tableau était de 6.000 francs, sur laquelle le peintre consentit un rabais de 10 p. 100.

A la livraison, le propriétaire refusa de payer les 5.400 francs.

Hier, après plaidoiries de Mes Paul Guillain et de Baraudraran, la 14e chambre du tribunal a condamné M. Veil-Picard à payer la somme réclamée.

Une demi-heure sous un tramway

Bordeaux, 16 *mars*. — Roland Bernard, 17 ans, qui passait à bicyclette sur le pont de pierre, voulut obliquer à gauche pour éviter un véhicule qui le suivait. Sa roue avant s'étant engagée dans le rail de la voie, il fut happé par la remorque d'un tramway. Averti par les cris des passants le wattman serra ses freins et s'arrêta à trois mètres. Mais le jeune homme était pris de telle façon qu'il fallut soulever l'arrière de la remorque avec des crics, sectionner les boulons de la boîte de fusée et enlever celle-ci avant de le retirer. Ces opérations prirent plus d'une demi-heure.

La jambe gauche broyée, et la cuisse fracturée, Bernard a été transporté à l'hôpital Saint-André. Son état est grave.

Un matelot atteint de la maladie du sommeil

Rochefort, 16 *mars*. — Depuis le 10 mars, le matelot Lintz, du 4e dépôt, est à l'hôpital maritime de Rochefort, atteint de la maladie du sommeil. En état continuel de somnolence, il a le visage hébété, une fièvre légère, une contraction chronique des muscles, une raideur de la nuque. Son esprit conserve cependant toute sa lucidité, et il répond de façon normale, la voix monotone, lorsqu'on le tire de sa torpeur.

Le cambrioleur postiche

Bordeaux, 16 *mars*. — Le sieur Boutin, garde-champêtre de Saint-Cius-d'Abzac, ayant prétendu que sa maison avait été cambriolée et qu'une somme de 6.050 francs, dont il donnait la composition, lui avait été dérobée, la brigade mobile de Bordeaux fut chargée de rechercher les coupables. Les constatations matérielles permirent d'établir que cambriolage et vol avaient été simulés, et le garde-champêtre dut faire des aveux : ayant des dettes criardes, il s'était prétendu victime d'un vol pour faire patienter ses créanciers. Il sera poursuivi pour outrages à la magistrature.

On découvre un cadavre

Bordeaux, 16 *mars*. — Vers la fin de l'après-midi de dimanche, un chasseur a découvert à l'endroit dénommé Tartifume, commune de Pessac, le corps d'un homme étendu dans un marais. La brigade de gendarmerie de Talence, ainsi qu'un médecin, se rendirent sur les lieux. Des constatations faites par le praticien, il ressort que la mort de l'inconnu remonterait à plus d'un mois. Le cadavre était dans un tel état de décomposition qu'il n'a pas été possible de se rendre compte s'il s'agissait d'un crime ou d'une mort naturelle.

A toutes fins utiles, le Parquet de Bordeaux a été prévenu dès lundi matin et M. le docteur Lande, médecin légiste, a été commis aux fins d'autopsie. (*Œuvre.*)

Petites Nouvelles du Grand Paris

VERSAILLES. — M. le colonel Mangeot, du 21e régiment d'infanterie coloniale, fera le 2 avril, à l'hôtel de ville de Versailles, de 10 h. 30 à 11 h. 30, une conférence sur « la guerre au Sahara ».

— Hier après-midi, avenue de Paris, à Versailles, un cycliste que l'on croit être un jeune soldat, a été renversé par une camionnette-auto pilotée par Emmanuel Queré, marchand de quatre-saisons, 66, rue d'Arcueil à Malakoff.

Transportée à l'hôpital militaire de Versailles, la victime est morte des suites d'une fracture du crâne. On ignore encore son identité car elle était dépourvue de papiers et sa bicyclette, qui était entièrement brisée, ne portait elle-même aucune plaque de contrôle.

Voici son signalement : petite taille, vêtu d'un chandail gris et violet, bas de cycliste kaki, chaussures cycliste couleur noire, culotte militaire bleu horizon, cravate et bretelles militaires, sans vareuse ni coiffure.

M. Massenot, commissaire de police, a procédé aux constatations et a fait téléphoner dans différents corps de garnison de Paris et de Versailles, mais l'identité du jeune soldat n'a pas encore pu être établie.

Le conducteur de l'auto, auteur de l'accident, a été mis à la disposition de M. Fougery, juge d'instruction, qui, après l'avoir inculpé d'homicide par imprudence, l'a remis en liberté provisoire.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE. — Un ouvrier agricole, Théodore Lizé, âgé de 42 ans, sans domicile fixe, a été renversé et tué par la machine d'un train de grande ceinture.

SAINT-CLOUD. — M. Fernand Verpy, âgé de 60 ans, tapissier-décorateur, demeurant 56, avenue du Roule à Neuilly, a été écrasé en passant route du Camp-Canadien, par un auto-car conduit par M. Gaston Lavarde, domicilié 37, cité Blanche à Paris. Grièvement blessé, M. Verpy a été d'urgence transporté à l'hôpital Beaujon, à Paris, où il est mort en arrivant, des suites d'une fracture du bassin.

ABLON. — En l'absence de Mme Berthe Berteaux, 69 ans, des inconnus ont pénétré dans sa villa, 11, quai de la Baronnerie, et emporté quantité d'objets de valeur, non inventoriés.

VIRY-CHATILLON. — M. Henri Guizard, 33 ans, ouvrier charbonnier, 3, rue de la Maderie, a été heurté et blessé par l'automobile de M. Camille Blanchard, 33 ans, propriétaire, rue de la République à Saint-Germain-en-Laye.

SAINT-DENIS. — La section socialiste (S.F.I.O.) de Saint-Denis a décidé de présenter une liste de trente-six candidats choisis en son sein pour le premier tour de scrutin

MAISONS-ALFORT. — Ce soir, à la Salle des Fêtes de la mairie, à 21 heures, concert gratuit organisé par les sociétés de musique et l'Union Symphonique Municipale.

MONTROUGE. — Route d'Orléans, une auto conduite par M. Pierre Pruvost, 25 ans, industriel, 11, rue Jéricho à Paris, a renversé et tué le cycliste Hubert Baude, 51 ans, ex-inspecteur de la Sûreté, agent d'assurances, 233, rue d'Alésia. Le corps a été transporté à l'Institut Médico-Légal.

CHOISY-LE-ROI. — Mme Louise Soublin, 13, avenue Victor-Hugo à Choisy-le-Roi, à la suite d'une discussion avec son ami, se tailladait la gorge à coups de rasoir. Elle a été transportée à la Pitié dans un état grave.

— Mme Thiery, 63 ans, 15, avenue Gambetta, atteinte de la folie de la persécution, a jeté tout son mobilier par la fenêtre. Le commissaire de police de la localité a envoyé la malheureuse à l'infirmerie spéciale du Dépôt.

ORLY. — En sortant d'un bal, rue du Passage-à-Niveau, Louis Merlo, de nationalité italienne, 24 ans, rue des Petites-Boulettes à Orly, a été attaqué par quatre rôdeurs qui le frappèrent à coups de couteau. Blessé à la tête et à l'abdomen, M. Merlo a été transporté à l'hôpital. Ses agresseurs sont recherchés.

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE. — M. Charles Givry, 65 ans, jardinier, 14, avenue du 11-Novembre, s'est suicidé en se tirant une balle dans la tête, dans un accès de neurasthénie.

LE BOURGET. — Un enfant de neuf ans, Guiseppe Cotanaute, dont les parents habitent rue du Parc, a disparu depuis quatre jours. Signalement : taille 1 m. 45, cheveux bruns, vêtu d'un costume noir et coiffé d'une casquette grise. Il est affecté d'une très forte claudication de la jambe gauche.

VINCENNES. — M. Auguste Marinier, rue du Midi, âgé de 71 ans, est décédé hier. Il avait été pendant quinze ans adjoint au maire de Vincennes.

BEAUMONT-SUR-OISE. — M. Maurice Dague, 42 ans, cultivateur, habitant à Valmondois, s'étant disputé avec sa femme, s'empara des ciseaux de sa mère et se taillade la g[illegible] ce qui occasionne la mort.

CHARS. — A la gare, dans le bureau, un facteur enregistreur, M. Maxime Gailletrat, âgé de 42 ans, s'était endormi après avoir fait un feu formidable dans le poêle. On croit que le malheureux est tombé de congestion et en tombant il aurait renversé une lampe à pétrole, car le liquide, se répandant sur le dormeur, communiqua le feu à ses vêtements et M. Gailletrat eut la figure en partie brûlée.

SAINT-MANDE. — Un pensionnaire de l'hospice Lenoir-Jousserand, 10, avenue Victor-Hugo, M. Louis Richard, 75 ans, s'est suicidé en se tirant une balle dans la tête.

Spectacles

A L'AVANT-SCÈNE

Les premières de ce soir

A 8 h. 30, à la Porte-Saint-Martin, Madelon, *pièce en quatre actes de M. Jean Sarment.*

A 9 heures, chez Fursy et Mauricet, Chacun son tour, *revue de M. Briquet en collaboration avec M. Fursy.*

Petites nouvelles

× Parmi les œuvres du répertoire que la prochaine tournée officielle de la Comédie-Française jouera en Belgique figurent *Les Corbeaux.*

× Après une tournée sur la Côte d'Azur, Mme Popesco et M. Verneuil reprennent, ce soir, leurs rôles dans *Pile ou face* au théâtre Antoine.

× Le Gymnase retient la date du 30 mars pour la répétition générale du *Voleur.*

× C'est ce soir qu'a lieu, en séance privée, la présentation des *Nibelungen* à la Salle Marivaux.

× Les journaux américains affirment que Charlie Chaplin aurait été engagé par un music-hall parisien, ce qui n'est pas impossible, avec un cachet de 50.000 francs par jour, ce qui est alors tout à fait invraisemblable.

× Mlle Fanny Heldy tiendra le rôle d'un enfant dans l'ouvrage de M. Maurice Ravel, *L'enfant et les sortilèges,* dont la première doit avoir lieu le 21 mars à Monte-Carlo.

× Mlle Cécile Guyon tiendra le principal rôle féminin de *L'amour passe* à la Comédie des Champs-Elysées.

× Au Perchoir, M. Jean Marsac fait répéter son prochain spectacle qui passera le 29 mars et comportera une revue en deux actes *Touchons du bois,* de MM. Marsac et Gasma, agrémentée de sketches de MM.G.-A.Carpentier et Robert Dieudonné, jouée par Missia, Gaby Dargelle, Jeanne Sourza, Germaine Réville ; MM. Paul Villé (qui s'est chargé de la mise en scène), Roland Lenoir, Guilem et Géo Lastry.

Recommandé : **THÉATRES**

TH. de la MADELEINE
19, rue de Surène (Elys. 86-25)
ANDRÉ BRULÉ
JOUE
LE VERTIGE
JEUDI MATINÉE A 2 h. 30

PALAIS-ROYAL
235e Le Monsieur de 5 heures
SUCCES INIMAGINABLE
JEUDI MATINÉE A 2 h. 30

CHAMPS-ELYSEES
(COMÉDIE) : 8 h. 30, « KNOCK », « LA SCINTILLANTE ».
(STUDIO) : 9 h., « L'ETRANGE ÉPOUSE DU PROFESSEUR STIERBECKE ».

THÉATRE DES ARTS
PITOEFF
joue tous les soirs
HENRI IV
le chef-d'œuvre de
PIRANDELLO
UN INCOMPARABLE SUCCÈS

CHAMPS-ÉLYSÉES (Comédie). 8 h. 45, *Knock ; La Scintillante.* (Studio). 9 h., *L'étrange épouse du professeur Stierbecke.*
GAITÉ-LYRIQUE 8 h. 40, *La Hussarde* (G. Simon, Dhamarys, Jullien, Jysor).
VARIETÉS 8 h. 45, *Le Fruit Vert* (Jules Berry, Pauley, Lefaur, Maud Loty).
TH. DE PARIS 8 h. 45, *La Tentation* (Vera Sergine, Rollan, Ch. Bernard).
Pte-St-MARTIN 8 h. 30, *Madelon* (Marthe Régnier, Sarment et Grétillat).
AMBIGU 8 h. 30, *Musard ; Marie Gazelle,* avec Polaire.
ATHÉNÉE (Cent. 82-23). 8 h. 30, *Les Nouveaux Messieurs* (Victor Boucher, G. Morlay).
MADELEINE 8 heures 45, *Le Vertige* (André Brulé, Suzy Prim).
RENAISSANCE 8 h. 45, *Chéri* (Colette, Lagrenée, Moreno, M. Guitty, Ellen Andrée).
ANTOINE 8 h. 30, *Pile ou face* (Mme Popesco, Louis Verneuil, André Lefaur).
NOUVEAUTÉS 8 h. 45, *Pas sur la bouche* (R. Flory, J. Cheirel, Koval, Bervalj.
COM. CAUMARTIN 8 heures 30, *L'amant rêvé* (Mme Aug. Leriche).
TH. AVENUE Relâche.
TH. MICHEL 8 h. 45, *Le Greluchon délicat* (Harry Baur, Mad. Carlier).
DAUNOU 8 h. 45, *J'adore ça* (Baron fils, G. Gallois, Koval, Mareil, Alerme, Baroux).
FEMINA 8 h. 45, *Une femme* (Gilda Darty, G. de France, Jean Yonnel et Polin).
POTINIÈRE 9 heures, *Le coup de deux* (Betty Daussmond, Etchepare, Vallée, Bélières)
SCALA 8 h. 45, *Une grosse affaire* (Marcel Simon).
BA-TA-CLAN 8 h. 30, *Chouchou,* opér. Location : Roquette 30-12.
FOLIES DRAMATIQUES 8 h. 45, *Le Rosier,* opérette.
TH. COMŒDIA 8.45, *L'Hôtel des Amours* (Palau, Ketty, de Bedts, Magnus).
MOULIN BLEU 9 heures, *Le petit frère à Léa,* pièce gaie. Mat. merc., sam., dim.

MUSIC-HALLS

FOLIES-BERGÈRE (Gutenb. 02-59). 8 heures 30. *Cœurs en folie,* super-revue.
CASINO DE PARIS (Gut. 86-35). 8 h. 30. *Bonjour Paris* (Mistinguett, Raimu).
PALACE (Berg. 44-37). La revue *Vive la femme !* (Maurice Chevalier), 250 artist., 1.500 cost.
MOULIN-ROUGE 8 h. 30, *La Grande Revue* (Les 18 Hoffmann's girls).
EMPIRE (Wagr. 60-58). Le célèbre chanteur Mayol, les 15 Eltzoff, les ballets russes, 20 attr.
CONCERT MAYOL (Gut. 68-07), 8 h. 30, La nouv. rev. à gr. spect.: *Très excitante*

CABARETS

CHEZ FURSY ET MAURICET

Ce soir, première représentation de « CHACUN SON TOUR », revue de M. Briquet, en collaboration avec Fursy, jouée par Mlle Nina Myral, MM. Mauricet, Goupil, Sarda et Mlles Christiane Delyne, Isidora, Janine Hello, Breny, Lily Trompette et Mlle Luce Darlys et M. Carol. Chansons nouvelles par Fursy, Noël, Goupil et Mauricet. « AU TEMPS DU CHAT-NOIR », nouvelle série par Mlle Lucy Vauthrin et M. J. Schepfer. On commencera à 9 heures précises.

Les Dîners et Soupers de "FANTASIO"
s'imposent à tous ceux
— qui dînent trop tard pour aller au théâtre
— qui n'ont pas le temps de dîner avant d'y aller
— à tous ceux qui aiment à trouver réunis de la gaîté, de l'entrain, de la lumière, de la musique, de la danse, des attractions, des menus confortables et des prix modérés.
Dîner 18 f. — Souper (ap. minuit) 20 f.
De 4 h. du Soir à 4 h. du Matin - 16, Fg MONTMARTRE

CHEZ FURSY ET MAURICET (Trud. 64-67). 9 h., *Chacun son tour* (Nina Myral, Mauricet).
PERCHOIR (Berg. 37-82). (43, Fg Montmartre). 9 h., Revue. Villé, Missia, Lastry, Lenoir.
COUCOU 33, Bd St-Martin. (Arch. 25-02). Bastia, J. Moy, Noël, Valvel. Rev. A. Méva.
NOCTAMBULES (Gobel. 42-34). Privas, Hyspa, Martini, Cazol et J. Bastia.
VACHE ENRAGÉE, 4, place Constantin-Pecqueur. 8 h. 45, Maurice Hallé et ses chansonniers

ATTRACTIONS

NOUVEAU-CIRQUE, 251, r. St-Honoré. A 8 h. 30 : Le Saut Périlleux en Auto, Les Lions Indomptables et quinze attractions.

LA MI-CAREME
AU BAL
BULLIER
MATINÉE
BAL D'ENFANTS COSTUMÉS
SOIRÉE
BAL DE NUIT
TRAVESTI -:- COSTUMÉ -:- PARÉ
CE SOIR A 9 h. GRAND BAL
DEUX ORCHESTRES

ALHAMBRA (Roqu. 00-01). 8 h. 30, Wonder Kids. Les Dormondes, les Zanetti Miller, etc.
NOUVEAU-CIRQUE 8 h. 30, programme formidable. Mat., jeudi, sam. dim., 2.30
CIRQUE DE PARIS (Ec. Militaire). (Ségur 31-90). 8 h. 30. Mat. jeudi, dim. 2.30
CIRQUE D'HIVER Tous l. soirs, 8 h. 30, 20 attractions sensat. et les Fratellini.
MOULIN ROUGE BAL Mat. Ballet 18 h. Soirée quadrille 22 h. Ballet 23 h.

CINÉMAS

SALLE MARIVAUX
15, boulevard des Italiens
A partir du 18 Mars
Tous les jours en matinée et soirée
LA MORT DE SIEGFRIED
(Les Nibelungen)
Musique de
RICHARD WAGNER
spécialement adaptée par
J.-E. SZYFER
Location ouverte tous les jours à partir de 11 heures

MARIVAUX 8 h. 30, répétition générale de *Niebelungen...*
MAX-LINDER *Un voyage au Paradis* (Harold Lloyd); *Le Pèlerin* (Charlot).
OMNIA-PATHÉ Matin. et soir, *Les 10 commandements : Surcouf.*

PROGRAMME DES SPECTACLES

OPÉRA. Relâche.
FRANÇAIS, 8 h. 45, Hedda Gabler.
OPÉRA-COMIQUE, 8 h., Le Hulla ; Le petit Elfe...
ODÉON, 8 h. 30, Antar.
TROCADÉRO. Relâche.
COM. CHAMPS-ELYSÉES, 8 h. 30, Knock; La Scintillante.
STUDIO CH.-ELYSÉES, 9 h., L'étrange épouse du prof.
GAITÉ-LYRIQUE, 8 h 40, La Hussarde.
VARIÉTÉS, 8 h. 45, Le Fruit Vert.
TH. DE PARIS, 8 h. 30, La Tentation.
PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 45, Madelon.
AMBIGU, 8 h. 30, Marie Gazelle.
ATHÉNÉE, 8 h. 30, Les nouveaux messieurs.
PALAIS-ROYAL, 8 h. 30, Le Monsieur de cinq heures.
BOUFFES-PARISIENS, 8 h. 45, Troublez-moi.
MADELEINE, 8 h. 45, Le Vertige.
ANTOINE, 8 h. 30, Pile ou Face.
SARAH-BERNHARD, 8 h. 15, L'Aiglon.
RENAISSANCE, 8 h. 45, Chéri.
FEMINA, 8 h. 45, Une femme.
NOUVEAUTÉS, 8 h. 45, Pas sur la bouche.
DAUNOU, 8 h. 45, J'adore ça.
COM. CAUMARTIN, 9 h., L'Amant rêvé.
AVENUE, Relâche.
POTINIÈRE, 9 h., Le Coup de deux.
MICHEL, 8 h. 45, Le Greluchon délicat.
SCALA, 8 h. 45, Une grosse affaire.
ATELIER, 8 h. 45, Chœur ukrainien.
FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 45, Le Rosier.
BA-TA-CLAN, 8 h. 30, Chouchou.
ARTS, 8 h. 30, Henri IV.
COMŒDIA, 8 h. 30, L'Hôtel des Amours.
MOULIN-BLEU, 9 h., Le petit frère à Léa.
TRIANON, 8 h. 30, La Béarnaise.

CASINO DE PARIS, 8 h. 30, Bonjour Paris.
FOLIES-BERGÈRE, 8 h. 30, Cœurs en folie.
MOULIN-ROUGE, 8 h. 30, La Grande Revue.
PALACE, 8 h. 30, Vive la femme !
EMPIRE, 8 h. 30, Mayol, 20 attractions.
CONCERT-MAYOL, 8 h. 30, Très excitante.
ALHAMBRA, 8 h. 30, Wonder Kids, les Dormondes, etc.
CHEZ FURSY ET MAURICET, 9 h., Chacun son tour.
PERCHOIR, 9 h., A bout portant, Villé, Missia.
COUCOU, 9 h., Bastia, Moy, Noël, Valbel, Rev. Méva.
NOCTAMBULES, 9 h., Miousic, rev. S. Vinker, H. Hetty.
VACHE ENRAGÉE, 9 h. 45, Maurice Hallé et ses chans...
NOUVEAU-CIRQUE, 8 h. 30, Spectacle d'attractions.
CIRQUE DE PARIS, 8 h. 30, Attractions.
CIRQUE-D'HIVER, 8 h. 30, 20 attract. sens., les Fratellini
BULLIER, 8 h. 30, mardi, jeudi, samedi, dimanche.
MOULIN ROUGE BAL. Matin., soirée. Ouv. toute la nuit.
MARIVAUX. Relâche.
OMNIA-PATHÉ, Les 10 commandements ; Surcouf.
CINÉ MAX-LINDER, Harold Lloyd ; Le Pèlerin (Charlot)

DEMANDE
Si vous ne disposiez à Paris que d'une seule soirée, où la passeriez-vous ?

RÉPONSE
Aux FOLIES-BERGÈRE, où triomphe la super-revue incomparable « CŒURS EN FOLIE ».

Les Courses

Hier à Saint-Cloud

Résultats du pari mutuel

PRIX DE CHAMBOURCY

1. *Eclectus* (F. Williams)	G.	36 »	15 »
— —	P.	13 50	7 »
2. Comonesa (R. Wallon)	P.	11 50	6 »

N. P. : San Martin (A. Barbé); Madras (E. Gardner). — Une demi-longueur, cinq longueurs, deux longueurs. Durée : 2'20".

PRIX DE L'ETANG SEC

1. Le Pélican (M. Allemand)	G.	56 50	26 »
— —	P.	25 50	11 50
2. Le Pactole (E. Doumen)	P.	43 »	18 50
3. Grand Duc (A. Ogez)	P.	37 »	18 »

N. P. : Roi d'Argot (J. Wilcock) ; Mon Désir (F. Williams); Soleil Couchant (G. Vatard); Fils de Prix (P. Hamel); Perfume (E. Gardner); Alcindor (H. Semblat); Bangor (W. Lister). — Six longueurs, courte tête, une longueur et demie. Durée : 1'39".

PRIX DE GUYANCOURT

1. Princeling (H. Pantall)	G.	23 »	15 »

N. P. : Palet d'Or (C. Herbert) ; Avalanche (J. Jennings). — Deux longueurs, huit longueurs. Durée 2'33"3/5.

PRIX DES VILLARMAINS

1. Idolo di Savoïa (G. Vatard)	G.	136 »	55 50
— —	P.	30 »	14 »
2. Fundy (C. Herbert)	P.	25 »	13 »
3. *Rivarol* (G. Garner)	P.	19 »	9 50

N. P. : Styx (H. Brierre); Le Fanfaron (R. Ferré); Lowe (N. Greenwell); Tahaa (J. Lespinas); Palace (A. Ogez); Valmiki II (F. Hervé); Kif Kif (Ch. Hobbs); Mont Rose (W. Lister); La Casita (E. Gardner). — Trois quarts de longueur, une longueur, une demi-longueur. Durée : 2'34"4/5.

DEUXIÈME HANDICAP OPTIONAL

1. Porte de Fer (R. Ferré)	G.	54 »	22 »
— —	P.	23 50	10 »
2. Meath (M. Mac Gee)	P.	23 »	12 »
3. Volubilis (H. Semblat)	P.	40 »	21 »

N. P. : Tiepolo (G. Garner); Avant Coureur (J. Davison); Pampero (G. Vatard); Le Panache (A. Rabbe); Le Bey (J. Jennings); Flamboyante (C. Sautour); Cyclone (E. Bottequin) ; Badinage (M. Allemand). — Deux longueurs, trois longueurs, une demi-longueur. Durée : 1'47".

PRIX DU VAL D'ENFER

1. Ararat (A. Augé)	G.	80 50	62 50
— —	P.	21 »	17 50
2. *Rhodope* (C. Sautour)	P.	16 »	10 »
3. Big Ben (C. Merlaut)	P.	50 »	36 50

N. P. : Philibert (G. Picard) ; Iroquois (J. Maiden); Orfroi (H. Brierre); François Ier (R. Martz) ; Erofite (Cap); Monaldeschi (H. Hugon); Guenillou, (A. Rabbe); Harim (W. Bates); Ko Kon Boy (C. Herbert); Séwant (N. Greenwell); Samienne (G. Kréel). — Trois quarts de longueur, une demi-longueur, une longueur et demie. Durée : 2'24".

Aujourd'hui, à Maisons-Laffitte

Partants et montes probables

Prix du Vieux-Moulin. — 5.000 fr. — 2.500 m.

E. Thiébaux	a Maraussan.. 59	G. Garner
Louis Alric	7 Mt Reneaud 58½	F. Williams
Georges Philidor.	4 Mehdia 56½	J. Winkfield
André Dutrieux	5 Hurricane .. 56	M. Andouard
Raphaël Guittet	a Rigobert 51	G. Thomas.
Roger Mounier	4 Méda 50½	A. Ogez
Louis Prate	5 Casserole 49½	C. Andrews

Prix Le Nicham. — 8.000 fr. — 1.200 m.

T. J. Champion	3 Loung Ma 54	A. Rabbe
Duc Decazes	3 Houlgate 54	J. Winkfield
Al. Deleau	3 Sirah 54	H. Semblat
Edg. Doumen	3 Lion 54	E. Doumen
Antonin Ducis	3 Dédé II 54	C. Hobbs
A. Eknayan	3 Ganadero 54	R. Ferré
A. Eknayan	3 Galimafré 54	Gardner
Hollier-Larousse	3 Ivyberry 54	Béguiristain
P.C.de la T. d'Auv	3 Uhol 54	R. Wallon
H. Letellier	3 Lazy 54	E. Allemand
J. Mangematin	3 Dark Georg. 54	F. Williams
André Schwob	3 Saïd 54	N. Greenwell
James Schwob	3 Jeu de Roi. 54	
Jean Stern	3 Cherry Tree 54	A. Sharpe
A. G. Zafiropulo	3 Ouate 54	A. Ogez
Paul Zivi	3 Zampa 54	M. Mullot
G. Beauvois	3 Oleg 54	A. Esling

Prix de Sartrouville. — 5.000 fr. — 1.800 m.

Georges Bordier	3 Bastos 58	R. Tondu
Lord Derby	3 P. sans Rire 58	A. Esling
Michel Lazard	3 Amarante 58	H. Semblat
Jean Cerf	3 Amante 56½	X.
J. Laffitte	3 Miarka 56½	C. Hobbs
Gustave Motheau	3 Belle Allian. 56½	J. Wilcock
Georges Philidor.	3 La Marfée 56½	N. Greenwell
H. Randon	3 La Morvand 56½	G. Thomas
Pierre Parot	3 D. du Béarn 51½	A. Chapman

Prix de Villechétive. — 10.000 fr. — 1.000 m.

Léon Mantacheff.	7 Bomarsund. 60	R. Ferré
Thibault Cahn	4 Thamyris 59	M. Allemand
A. Pellerin	4 Nethou 59	A Esling
Jean Prat	4 Callicrate 59	G. Garner
G. Beauvois	5 Framboisier 58½	H. Semblat
Paul Crabbe	4 Angora 57½	M. Amossé
Robert Guérin	4 Pet. Princ. 57½	P. Hamel
H. Letellier	3 Siki 51	E. Allemand
M. de Rothschild	3 Potentat 51	C. Hobbs
Duc Decazes	3 Tonia 49½	C. Sautour.

Prix Biniou. — 20.000 fr. — 2.200 m.

Mis de Aldana	8 Viburnum 62	R. Ferré
Ad. Hoffmann	6 Quinze Mille 62	X.
H. Cottevieille	6 Lamartine 62	G. Garner
Jules Fribourg	4 Sang Froid. 60	F. Keogh
W. Barker	5 Mon Petit 60	F. Hervé
Mis de Llano	6 Satyricon 59	G. Stern
Louis Alric	7 Mt Reneaud. 53½	P. Williams
Hip. Randon	4 Fiancé 53	A. Rabbe
Adolp Hoffmann.	4 Révérence 49½	F. Harris

Prix Andrée. — 8.000 fr. — 1.200 m.

G. Beauvois	3 Sabinette 54	A. Esling
Henri Coulon	3 Popite 54	E. Allemand
J. Cunnington	3 Pimporia 54	X.
Duc Decazes	3 Mikka 54	J. Winkfield
M. Durand	3 La Vipère 54	M. Allemand
Math. Goudchaux	3 Milonette 54	J. Jennings
A. K. Macomber	3 Sadness 54	G. Clout
L. Mantacheff	3 Rechtounie. 54	R. Ferré
Georges Philidor.	3 Renteria 54	G. Garner
J. Schwob	3 Scrapper 54	N. Greenwell
Mquis de Seilhac.	3 La Madona 54	J. Wilcock
Jean Stern	3 La Royale 54	A. Sharpe
André Trébuchet.	3 Paipou 54	C. Hobbs

Prix de l'Hérault (Haies). — 8.000 fr. — 2.800 m.

A. Pellerin	4 Alma 66	P. Sentier
Mme M. Pantall.	4 Pomainville. 66	X.
A. Eknayan	4 Lysis 66	F. Stringer
Cte de Perigny	4 Matz 66	H. Audouard
Vte O. de Rivaud	4 Florès 66	de Saint-Mirel
Henri Letellier	4 Tabou 66	A. Huline
Roger Mounier	4 R. Champet. 66	R. Duluc
A. P. M. Weil	4 Caudebec 66	L. Loiseau
Obed Rastrelli	4 Buis. Ardent 66	M. Couturier
Cte R.de Beaureg.	4 Duvet 66	C. Derasse
Ed. Champonnois.	4 Poulot 66	A. Ogez
François Grumetz	4 Antar 64	P. Serre

Nos pronostics

Prix du Vieux Moulin. — Maraussan, Casserole.
Prix Le Nicham. — Lazy, Ouate.
Prix de Sartrouville. — Amarante, Bastos.
Prix de Villechétive. — Potentat, Callicrate.
Prix Biniou. — Fiancé, Lamartine.
Prix Andrée. — La Madona, La Royale.
Prix de l'Hérault. — Alma, Ronde Champêtre.

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Niepce inventeur des moteurs à explosion

Nicéphore Niepce est surtout connu pour avoir été l'un des inventeurs de la photographie ; on ne savait pas qu'il peut être aussi, et à bon droit, regardé (ainsi que son frère Claude) comme un des premiers inventeurs des moteurs à explosion.

C'est ce qu'a exposé hier, à l'Académie M. Rateau, en présentant un travail de M. Clerget, sur la reconstruction d'un moteur inventé par les frères Niepce. Ce moteur, qui fit marcher en 1806 un bateau sur la Saône, utilisait un mélange d'air et de poudre de lycopode, ou de charbon de bois.

Les plans de l'appareil furent présentés la même année à l'Académie des Sciences, qui demanda à Lazare Carnot et à Berthollet de faire un rapport sur la question.

Le rapport des deux illustres académiciens fut très élogieux et très complet ; et à sa lecture on s'aperçoit qu'ils eurent bien la notion de l'intérêt et de l'avenir que présentait la combustion interne dans les moteurs.

Les frères Niepce utilisaient, nous l'avons dit, pour l'explosion, un mélange d'air et de poudre de lycopode ou de charbon de bois. Ils résolurent ainsi un problème que Diesel tenta vainement de résoudre près de cent ans plus tard : l'emploi des combustibles solides finement pulvérisés, dans les moteurs.

Le travail de reconstruction de M. Clerget a été entrepris sous les auspices de la direction de l'aviation.

Le moteur est construit, M. Rateau le fit fonctionner hier devant les académiciens ; d'ici quelque temps, le moteur sera placé sur un bateau semblable à celui qu'utilisaient les frères Niepce et que l'on fera naviguer sur la Saône. — P. L.

L'agitation royaliste au Quartier Latin

La Faculté de Droit reste en ébullition. Hier après-midi, le bruit ayant couru que M. Georges Scelle devait reprendre son cours, deux cents étudiants se trouvèrent réunis devant l'amphithéâtre où ce cours devait avoir lieu. M. Georges Scelle ne vint pas et les royalistes alertés pour la circonstance en furent pour leurs frais. Dans l'ensemble, la plupart des étudiants sérieux se révoltent aujourd'hui contre l'agitation insupportable menée par les exaltés d'extrême-droite. Le grand nombre d'adhésions nouvelles recueillies par la *Ligue d'action universitaire républicaine et socialiste* dans ces quelques derniers jours le prouve suffisamment.

C'est en vain qu'un tract tendancieux a été distribué hier au Quartier Latin, protestant contre l'ingérence de la politique et de la police dans l'Université. La politique ? On sait dès longtemps qui l'y a introduite. Qui est-ce, en effet, sinon les camelots du Roy ? Quant à la police, on n'ignore pas que son intervention a été rendue nécessaire par les excès violents et brutaux des manifestants de lundi dernier.

Personne ne s'y laisse tromper. La L.A.U.R.S. par son énergique propagande a ouvert les yeux à tous les étudiants républicains de bonne foi. *Pour le bureau :* P. MENDÈS-FRANCE.

*

A la suite des incidents créés par les Camelots du Roy à la Faculté de Droit, manifestations préliminaires du fascisme à l'Université, un groupe d'étudiants des diverses facultés et Ecoles a décidé de fonder la « *Ligue Universitaire de Défense Antifasciste* » (L. U. D. A.) pour défendre en dehors de tout groupement politique existant la liberté du Quartier Latin contre la dictature de la matraque.

Tous les étudiants désireux d'apporter leur adhésion à la Ligue sont priés de s'adresser au siège, 23, rue La Boëtie, Paris (8e). Téléphone : Elysées 42-77.

COMPTOIR MAXIMUM
11, rue Meslay
Achète très cher
BIJOUX
DENTIERS OR BRILLANTS PERLES DÉGAGE TOUT DU CRÉDIT MUNICIPAL

La responsabilité des gérants de journaux

On sait que la loi de 1881 sur la presse impose à toute publication périodique la présence d'un gérant responsable. Le législateur se proposait par cette mesure de mettre les particuliers à l'abri des injures, des calomnies et des diffamations.

Malheureusement, cette précaution est inutile lorsque le gérant jouit d'une impunité qui le met à l'abri de toute poursuite de la part des citoyens. C'est le cas lorsque le gérant est un parlementaire. Il y a là une situation abusive qui crée un véritable droit à la diffamation au profit d'une catégorie de citoyens.

Les lois de 1849 et de 1868 avaient établi une incompatibilité absolue entre le mandat parlementaire et la qualité de gérant d'une publication périodique.

Cette disposition qui, sans restreindre en rien la liberté de la presse, rend tout abus impossible pourrait être utilement introduite dans notre législation.

La Ligue des Droits de l'Homme vient de saisir de la question le président du Conseil en lui demandant de reprendre, sous forme de projet de loi, la proposition déposée sur le bureau de la Chambre le 20 janvier dernier par M. Lefas, député.

Pour les détenus politiques en Russie

Douze socialistes révolutionnaires condamnés à mort pour crime politique ont vu leur peine commuée en cinq années de détention ; pour un certain nombre d'autres condamnés à la détention, la peine prononcée a été réduite de moitié.

Mais ces mesures de clémence ont été rendues inopérantes par le fait que les localités assignées aux condamnés pour y subir leur peine sont situées dans des régions désertiques, absolument dénuées de moyens de communication et de ressources. L'obligation de séjourner dans ces contrées équivaut à une sentence de mort.

La Ligue des Droits de l'Homme a demandé au gouvernement des Soviets d'adoucir le sort de ces condamnés.

Les Russes impliqués dans des menées antirévolutionnaires sont sur le point d'être amnistiés. A plus forte raison la loi de pardon doit-elle atteindre des hommes acquis depuis longtemps aux idées d'émancipation.

Les Sports

Tous aux urnes !

Les procédés de la politique ne sont pas ignorés des sociétés sportives, témoin cette carte de visite que reçurent ces jours-ci les membres d'un grand club.

M. X... déclare compter « sur ses nombreux amis pour faire triompher sa candidature aux élections du Comité du « ...... » Il leur rappelle à ce sujet que les bulletins peuvent porter moins de huit noms et que par suite le vote le plus efficace consiste à ne laisser subsister que les noms des candidats qui sont vraiment leurs camarades ou dont les travaux ou les initiatives ont favorablement retenu leur attention. Biffez impitoyablement tous les autres noms et surtout ne vous abstenez pas. »

EDUCATION PHYSIQUE. — *Le 7e congrès des œuvres de vacances se tiendra à Saint-Etienne.* — Le 7e congrès national des œuvres de vacances se tiendra à Saint-Etienne les 17, 18 et 19 avril, avec le programme suivant :

17 avril. — Rapport du docteur Martin : La protection de l'enfance et le Conseil général de la Loire.

Discussion des rapports présentés :

1. Le surveillant idéal ; rapporteur M. R. Vimard; 2. l'unification des prix de pension des colonies de vacances; 3. préventorium et colonies de vacances ; rapporteur, docteur Wibaux; 4. placement permanent : rapporteur, docteur Armand Delille; 5. communication de M. Lemonnier sur les colonies permanentes.

18 avril. — Rapport de MM. les docteurs Dequidt et Emeric : Les colonies de vacances et l'hygiène au village.

Les colonies de vacances et le progrès agricole

19 avril. — Rapport du docteur Poulain et de M. Vernay : Une politique municipale de l'enfance.

Rapport de M. le docteur Mouriquand : L'alimentation rationnelle des enfants.

Rapport de M. Demosay : Considérations sur l'augmentation du poids des enfants en colonies de vacances.

Rapport de M. le docteur Wagnon : Les colonies maritimes.

Pour tous renseignements concernant le congrès, s'adresser à M. Comte, 31, rue de la République à Saint-Etienne (Loire).

SPORTS FEMININS. — *Le cyclisme, sport féminin.* — Les sportives ne s'adonnent plus seulement maintenant à la pratique du tennis, du hockey, du basket-ball, du football ou de la course à pied. Le cyclisme compte maintenant quelques douzaines d'adeptes et presque chaque dimanche des courses sont organisées. Il semble que de tous les sports qu'elles pratiquent le cyclisme soit celui qui convient le moins aux sportives. Mais les exploits des « géants » de la route font rêver les jeunes filles qui veulent, elles aussi, « avaler » des kilomètres.

Chacun prend son plaisir où il le trouve, dit-on. Drôle de plaisir.

Mesdemoiselles, utilisez la bicyclette pour faire des excursions, mais ne cherchez pas à imiter les coureurs.

ÇA ET LA. — Les Grands Prix d'Athlétisme des Ecoliers, organisés par Jeux et Sports à l'Ecole et l'Association des Instituteurs, seront disputés pour la septième fois.

Ils sont ouverts aux écoliers de 11 à 14 ans et dotés de 3.000 francs répartis en 294 prix.

Le règlement peut être demandé : 100, rue Réaumur.

— Mlle Suzanne Wurtz vient d'accepter la direction bénévole de la section de natation du club féminin les Cadettes de Gascogne

— La Fédération Française de Football organise pour le samedi 11 avril prochain, veille de Pâques, avec le concours de notre confrère l'*Echo des Sports*, au Stade Vélodrome Buffalo, un match international Enseignement Britannique contre Enseignement Français.

Les pommes de terre de France ne sont pas pour nous

Bayonne, 16 mars. — Depuis quelque temps, il passe chaque jour à la gare frontière d'Hendaye une moyenne de quinze wagons complets de pommes de terre à destination de l'Espagne.

Ces pommes de terre proviennent d'Alsace et des départements de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Charente-Inférieure.

Si l'on considère la hausse des denrées en France, on conviendra qu'il vaudrait mieux que ces wagons, chargés du précieux tubercule, restassent chez nous pour nos besoins alimentaires et que les autorisations d'exporter fussent davantage limitées. En tout cas, il faut croire que l'on ne nous disait pas la vérité lorsque, pour expliquer la hausse, des courtiers affirmaient que la pomme de terre était devenue rare en raison des ravages de la maladie. (*Œuvre.*)

Le renoncement à la prorogation des loyers n'est pas valable

Locataire rue Vaneau, Mme R... s'était engagée à quitter son appartement le 15 avril 1922.

Estimant qu'elle avait renoncé par ce fait au bénéfice de la loi du 2 août 1924 sur la prorogation, le propriétaire demandait l'expulsion.

Après plaidoirie de Me Georges Bourgeon, la Chambre des loyers a décidé :

« Que toute renonciation au bénéfice de la loi du 2 août 1924 devait être considérée comme non écrite, sauf le cas où elle aurait pour effet de permettre au propriétaire d'occuper personnellement les lieux loués. »

Mme R... a donc obtenu la prorogation.

LA CALVITIE VOUS GUETTE.

Si vous saviez qu'un malfaiteur vous guette vous ne sortiriez pas sans armes, n'est-ce pas ? Mais que faites-vous pour vous protéger contre la calvitie, ce malfaiteur, qui sans bruit, lentement mais sûrement finira par vous faire un " mauvais coup ". La calvitie peut provenir de différentes causes, mais dans la plupart des cas elle est due à la négligence. Vos cheveux deviennent clairsemés, desséchés et cassants parce qu'ils manquent de soins. Un massage du cuir chevelu, matin et soir, empêchera la formation des pellicules qui sont souvent une cause de la calvitie prématurée. Ce massage qui ne demande que quelques minutes devra être fait avec la Lotion Lavona qui nettoie le cuir chevelu, prévient les pellicules, empêche la chute et favorise la pousse des cheveux. A part ces propriétés, la Lotion Lavona, qui se trouve en vente partout, donne une très agréable sensation de fraîcheur à la tête et elle rend les cheveux souples, brillants et soyeux.

FONCTIONNAIRES, EMPLOYÉS
qui, par suite de la vie chère, éprouvez de grandes difficultés à équilibrer votre budget...
Commandez, ***au même prix qu'au comptant*** et payable en plusieurs mensualités, vos vêtements chez
PARISIS, Tailleur
1, Boulevard Bonne-Nouvelle (au 1er étage)
EN RÉCLAME pour la SAISON D'ÉTÉ
COMPLET VESTON sur mesure à **275** Fr.
exécuté d'une façon parfaite
Premi r versement : 75 fr. - Le complément en paiements échelonnés.

Le plus important des Magasins spécialisés dans l'Habillement
A RÉAUMUR
RUES REAUMUR & S^T DENIS = PARIS — J.B. GOBERT-MARTIN — Succ^les NANTES . METZ . BRIEY.

JEUDI 19 VENDREDI 20 SAMEDI 21 MARS NOUVEAUTÉS de la SAISON

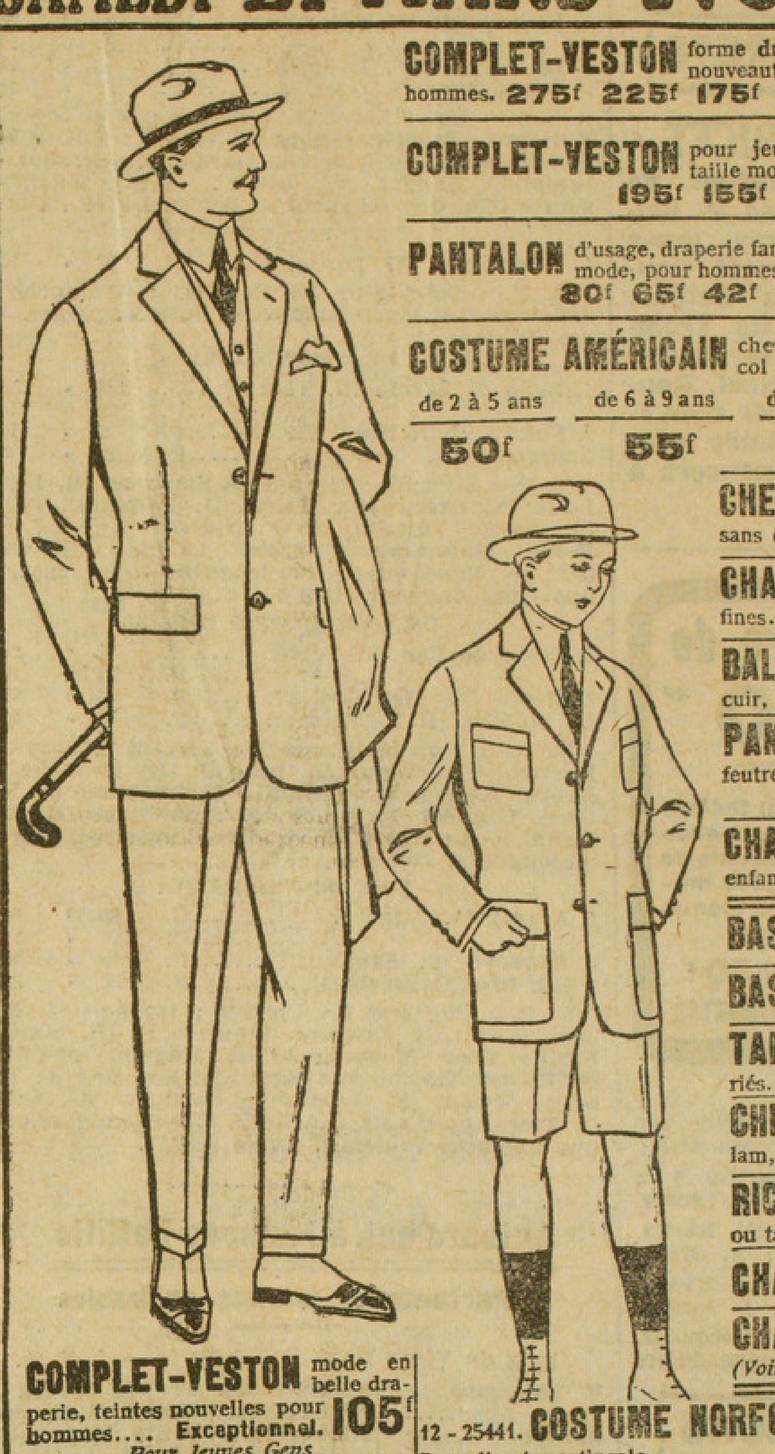

COMPLET-VESTON forme droite draperie nouveauté pour hommes. 275f 225f 175f 125f **75f**
COMPLET-VESTON pour jeunes gens, la taille moyenne. 195f 155f 110f **65f**
PANTALON d'usage, draperie fantaisie rayures mode, pour hommes. 80f 65f 42f 32f **25f**
COSTUME AMÉRICAIN cheviotte marine col marin coutil. de 2 à 5 ans 50f — de 6 à 9 ans 55f — de 10 à 13 ans 60f
ROBE dame et jeune fille forme droite garnie broderie, beau jersey de laine noir, bleu et teintes unies ... *Prix.* **45f**
JUPE pratique en serge d'usage noire ou bleue ou en tissu fantaisie gris, de 0.60 à 0.96 de tour de taille.... *Prix.* **22.50**
VAREUSE avec écharpe pour fillette, se fait en belle bure de laine nuances unies. 6 ans 28f — 7/8 ans 31f — 9/10 ans 34f — 11/12 ans 37f — 13/14 ans 41f
ROBE fillettes, lainage écossais garnies boutons. *Longueur :* 55 à 60 20f — 65 à 75 23f — 80 à 90 26f — 95 à 105 29f — 110 32f
CASAQUIN garni plis, en beau crêpe de chine teintes mode. Exceptionnel....... **35f**
CHEMISE bon zéphir à rayures bleues ou mauves, devants à plis sans col, à poignets, pour hommes... **12.50**
CHAUSSETTES coton noir, cuir et nuances mode, mailles fines... **2.90**
BALMORAL ou DERBY box-calf noir, garantis tout cuir, pour hommes... **34f**
PANTOUFLES véritables Charentaises feutre noir, semelles et petits talons cuir : 35/41 **8.50** et 42/45 **9.50**
CHAPEAU satin soie noir ou nègre, forme boyscout ou boléro, pour enfants... **9.50**
BAS fil noir, mailles fines, semelles et talons bien renforcés... **4.15**
BAS de fil d'Ecosse noir, gris, beige, entièrement diminués... **7.90**
TABLIER blouse forme kimono, percale imprimée, dessins variés... **11.50**
CHEMISES de nuit, forme kimono, décolleté cœur en beau madapolam, garnies galon rouge... **12.50**
RICHELIEU chevreau glacé, bout verni ou tout box-calf noir, talon bottier ou talon anglais, pour dames... **26f**
CHAPEAU souple belle qualité. *(Voir figurine Homme)*..... **26f**
CHAPEAU trotteur beau crêpe de chine noir, nègre ou écaille. *(Voir Figurine Dame)*... **26.90**

COMPLET-VESTON mode en belle draperie, teintes nouvelles pour hommes.... Exceptionnel. **105f**
Pour Jeunes Gens Taille moyenne Tour de poitrine 0.70 à 0.76 **95f** — Grande taille 0.78 à 0.84 **100f**
12 - 25441. **COSTUME NORFOLK** draperie fantaisie. Dos plis et martingale. 6 à 9 ans 55f — 10 à 13 65f — 14 à 16 75f — Grosseur de poitrine 0m78 à 0m84 85f
COSTUME VAREUSE en gabardine pure laine bleue, teintes mode et draperie fantaisie gris. Jaquette doublée entièrement, se fait avec robe, de 7 à 14 ans. *7 ans.* **84f** Augmentation de 4 fr. par année supplémentaire.
COSTUME TROTTEUR pour dame et jeune fille en joli tissu nouveauté fantaisie gris. Jaquette sur 0m75 doublée mi-corps, de 0m82 à 1m22 de tour de poitrine. Exceptionnel....... **75f**

VÊTEMENTS BIEN FAITS - BONS TISSUS

BOURSE DE PARIS

du lundi 16 mars LPLT

Bien que la liquidation ait été facile avec de l'argent bon marché pour les reports è 4 1/4 %, la tendance de notre marché a encore très franchement laissé à désirer. Les avis des places étrangères ont été d'ailleurs nettement mauvais et la liquidation de Londres qui, au reste, coïncidait avec la note, a certainement contribué pour beaucoup au fléchissement des titres internationaux.

Bref, séance assez vide où l'orientation reste discutable.

Les Rentes françaises sont lourdes et cèdent quelques fractions, le 5 % s'est négocié coupon détaché.

Des réalisations en fonds et valeurs russes.

Aux Banques, la résistance domine, des rachats en Banque de Paris; la Banque Ottomane reste en faveur.

Quelques demandes en sucrières et en valeurs d'électricité.

Le Suez et le Rio sont discutés.

En coulisse, les territoriales sont affectées par la baisse du Transvaal.

La De Beers est lourde.

Bonne tenue des caoutchoutières.

Les pétrolières sont faibles sur les avis américains concernant le marché officiel.

Au Parquet

VALEURS	COURS précéd.	COURS du jour
3 0/0	47 85	47 10
3 0/0 amortiss.	55 10	55 15
3 1/2 0/0 am.	81 50	81 50
5 0/0 1915/16	56 80	56 90
4 0/0 1917	48 05	47 80
4 0/0 1918	48 50	48 35
5 0/0 1920 am.	69 60	69 60
6 0/0 1920	69 10	69 10
Bons Trésor 6 0/0	..	..
— 6 0/0 1922	497 50	497 75
— 6 0/0 1923	490 ..	489 25
Ch. fer Etat 4 0/0	225 ..	225 ..
— 5 0/0 1919	265 ..	265 ..
Cr. National 1919	327 ..	323 ..
— — 1920	335 ..	336 ..
— 6 0/0 1921	419 ..	420 ..
— — 1922	454 ..	460 ..
— — 1922 2e S.	495 25	495 ..
— — 1923	373 ..	374 50
Ville Paris 1865	615 50	621 ..
— 1871	304 ..	304 ..
— 1875	365 ..	372 ..
— 1892	167 ..	167 ..
— 1898	281 50	200 ..
— 1905	300 ..	301 25
3 0/0 1910	165 ..	166 ..
— 1912	165 ..	168 ..
— 1919	275 ..	278 ..
— 1921	380 ..	373 ..
— Déc. 1922	436 ..	433 ..
Banque de France	6700 ..	6695 ..
— d'Algérie	4645 ..	4645 ..
— de Paris	1375 ..	1365 ..
— Nat. de Crédit	672 ..	671 ..
— Un. Parisienne	815 ..	840 ..
Compt. d'Escompte	949 ..	948 ..
Crédit Lyonnais	1510 ..	1500 ..
Société Générale	753 ..	755 ..
Crédit Foncier	1270 ..	1250 ..
Foncières 1879	424 50	423 ..
— 1885	210 ..	197 50
— 1895	215 ..	212 ..
— 1903	225 50	225 50
— 1909	126 50	126 50
— 4 0/0 1913	321 ..	321 ..
— 1917	190 ..	192 ..
— 1921	344 ..	343 ..
Communales 1879	415 ..	415 ..
— 1880	450 ..	449 ..
— 1891	195 50	210 ..
— 1892	220 ..	221 ..
— 1906	210 ..	210 25
— 1912	126 ..	125 ..
— 1920	285 ..	285 ..
— 1922	325 ..	329 ..
Oblig. Est 5 0/0	360 50	362 25
— Lyon 4 0/0	227 ..	234 ..
— Nord 5 0/0	278 ..	278 ..
— Orléans 6 0/0	308 ..	307 ..
— Panama (bons)	153 ..	153 ..
Suez	9280 ..	9325 ..
Est	649 ..	640 ..
Lyon	820 ..	825 ..
Midi	660 ..	650 ..
Nord	930 ..	938 ..
Orléans	790 ..	790 ..
Ouest	520 ..	523 ..
Métropolitain	438 ..	435 ..
— 6 0/0 1922	391 ..	395 ..
Nord-Sud	174 ..	175 ..
Omnibus	586 ..	597 ..
Chargeurs Réunis	380 ..	380 ..
Messageries ord.	154 50	160 ..
Transatlant. ord.	156 ..	162 ..
Câbles télégraph.	347 ..	348 ..
Génér. d'Electricité	1420 ..	1422 ..
Téléphones	970 ..	961 ..
Thomson-Houston	405 ..	401 ..
Electro Bives	1020 ..	1015 ..
Métaux	1310 ..	1310 ..
Boléo	497 ..	490 ..
Penarroya	1620 ..	1580 ..
Platine	642 ..	640 ..
Fin. des Pétroles	288 ..	296 ..
Gafsa	789 ..	785 ..

VALEURS	COURS précéd.	COURS du jour
Air Liquide	387 ..	388 ..
Say ord.	1790 ..	1475 ..
Pathé-Cinéma	322 ..	316 ..
Argen. 4 0/0 1896	289 ..	287 50
Brésil 4 0/0 1889	167 50	167 50
— 5 0/0 1909	510 ..	509 ..
Chine 4 0/0 1895	337 ..	332 ..
— 5 0/0 Réorg.	1345 ..	1360 ..
Egypte Unifiée	306 ..	309 ..
Extérieure 4 0/0	242 ..	243 ..
Italien 3 1/2 0/0	64 ..	64 ..
Japon 1905	321 ..	322 ..
— 1910	212 ..	216 50
Russe 4 0/0 Cons.	14 50	14 50
— 3 0/0 1891	10 05	9 70
— 3 1/2 1894	10 ..	9 80
— 5 0/0 1906	16 30	16 20
— 4 1/2 1909	10 ..	11 10
Turc 4 0/0 Unifié	56 50	57 ..
— 5 0/0 1914	33 80	34 50
Bque Nat. Mexique	530 ..	532 ..
— Ottomane	886 ..	980 ..
Foncier Egyptien	2670 ..	2680 ..
Wagons Lits ord.	2130 ..	2115 ..
Briansk ord.	65 ..	.. ..
Rio-Tinto	3790 ..	3793 ..
Sosnowice	1060 ..	1052 ..
Azote	991 ..	1000 ..
Naphte Russe	201 ..	.. ..
Sucr. d'Egypte ord.	1226 ..	1210 ..
Tabacs Ottomans	415 ..	412 ..
Foncier Colonial	778 ..	751 ..
Gaz de Paris	260 ..	265 ..
Aciéries de France	295 ..	295 ..
— de Longwy	735 ..	734 ..
Fives-Lille	1625 ..	1605 ..
Aciér. de la Marine	506 ..	501 ..
Creusot	1161 ..	1104 ..
Senelle Maubeuge	865 ..	850 ..
Charbon. du Tonkin	8260 ..	8237 ..
Béthune	3340 ..	3400 ..
Courrières	601 ..	603 ..
Lens	378 ..	375 ..
Mokta el Hadid	4940 ..	4965 ..
Le Nickel	592 ..	585 ..
Saint-Gobain	4650 ..	4610 ..
Usines du Rhône	403 ..	400 ..
Bergougnan	665 ..	695 ..
Cirages Français	923 ..	930 ..
Incandes. Auer	949 ..	938 ..
Télégraphe du Nord	3000 ..	2980 ..
Astra Romana	643 ..	660 ..

Marché en banque

VALEURS	COURS précéd.	COURS du jour
Bakou	1812 ..	1805 ..
Italia Karatdin	174 ..	175 ..
Caoutchoucs (Fes)	159 50	159 50
Colombia	302 ..	297 ..
Crown Mines	258 ..	260 ..
De Beers ord.	1065 ..	1056 ..
Estrellas	163 ..	164 ..
Goldfields	114 ..	113 ..
Hotchkiss	1094 ..	1085 ..
Huanchaca	274 ..	270 ..
Jagersfontein	265 50	[illegible]
Lianosoff	531 ..	536 ..
Malacca ord.	188 ..	192 50
Maltzoff	261 ..	270 ..
Mexican Eagle ord.	96 ..	95 50
Mexico El Oro	344 ..	339 ..
Mount Elliott	85 ..	84 75
North Caucasian	45 25	45 50
Padang	428 ..	423 ..
Phosph. Tunisiens	468 ..	470 ..
Rand Mines	275 ..	280 50
Silva Plana	120 ..	120 ..
Tabacs d'Orient	329 ..	318 ..
Tharsis	374 ..	370 50
Tubize Privil.	531 ..	522 ..
Utah Copper	148 ..	152 ..
Monaco	5955 ..	5915 ..
Asturienne	1030 ..	1080 ..
Bruay	2820 ..	2830 ..
Vieille Montagne	2281 ..	2290 ..
Omnium Pétroles	405 ..	424 ..
Royal Dutch	3060 ..	3060 ..
Shell Transport	426 ..	424 ..
Pointe à Pitre	5040 ..	5030 ..

LES CHANGES

	14 Mars	16 Mars
Livre	92 78	93 14
Dollar	19 39	19 43
100 francs Suisse	373 25	375 75
100 pesetas	275 75	276 62
100 lire	78 80	79 25
100 reichsmark	462 75	.. ..
Belgique	98 10	98 45
Vienne (100 shillings)	273 50	.. ..
Roumanie	9 45	9 40
Hollande	775 50	777 50
Suède	522 50	525 50
Norvège	298 50	300 ..
Finlande	.. ..	.. ..
Prague	57 70	57 90
Danemark	349 75	352 ..

Valeur du franc :	Hier	Aujourd'hui
A New-York	0 2671	0 2665
A Genève	0 2619	0 2661
A Barcelone	0 3626	0 3615
A Rome	1 2690	1 2618
A Berlin	0 2687	.. ....
A Vienne	45 9800	.. ....
A Bucarest	10 5800	10 6300
A Londres	0 2713	0 2707

DIVORCE A CREDIT Jug^t en 3 mois, Notice gratis
ROUSSEL, Jurisconsulte, 45, rue de Richelieu, PARIS

CHAMPAGNE MERCIER EPERNAY
Dépôt : 8, rue de Valenciennes, Paris

DIVORCE A CREDIT Jug^t défaut en 3 MOIS, Notice gratis
BEAUFILS, Avocat, anc. MAGISTRAT, 11, Rue Cadet

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

BULLETIN COMMERCIAL

du lundi 16 mars 1925

Bourse du Commerce

Devant une demande très réduite, le *sucre* perd 2,50 à 4 francs, comparativement aux cours de la précédente clôture. Le *blé* et l'*avoine* sont calmes, sans changement notable dans les cours. En *farines, seigles, alcools libres* et *huiles*, affaires nulles.

On cote à 15 heures :

BLES. — Base de liquidation, 139 25 ; courant, 137 25 payé ; avril, 138 payé ; mai-juin, 138 25 payé ; 4 de mai, 134 25 et 134 50 payés.

Blés indigènes marché libre (cote officielle), 135 50/138 50.

FARINE FLEUR.— Base de liquidation, 169 ; courant, 167 50 V ; avril, 167 N ; mai-juin, 169, plus report 3 V ; 4 de mai, 169, plus report 1 V.

Farine de consommation (cotation officieuse de la Seine), disponible : fabrication avec blés indigènes purs, 174 ; avec 20 % blés exotiques, 178.

AVOINES NOIRES. — Courant, 94 75 payé ; avril, 96 50 payé ; mai-juin, 99 payé ; 4 de mai, 96 75 N. — *Diverses.* — Courant, 92 75 N ; avril, 94 50 N ; 4 de mai, 90 V.

SEIGLES. — Courant, 114 N ; avril, 114 N ; 4 de mars, 115 N ; mai-juin, 116 N ; 4 de mai, 110 N.

SUCRE BLANC nº 3. — Courant, 214 ; avril, 216 50 ; mai, 218 50 ; 3 d'avril, 219 ; 3 de mai, 222 ; 3 de juin, 225 ; 3 d'octobre, 222 50 ; 3 de novembre, 221 50, tous payés. — *Cote officielle* (disponible), 213 50.

ALCOOLS LIBRES. — Courant, 520 N ; avril, 530 A ; mai-juin, 540 A ; juillet-août, 550 A.

HUILE DE LIN. — Disponible, incoté ; courant, 470 N ; avril, 470 N ; mai-juin, 475 N ; 4 de mai, 480 N.

HUILE DE COLZA. — Disponible, incoté; courant, 470 N ; avril, 470 N ; mai-juin, 470 N ; 4 de mai, 455 à 470.

Halles Centrales

Beurres : Isigny (du plus bas au plus haut), incoté ; Normandie, 14 50 à 19 80 le kilo ; Bretagne, 15 à 19 50 ; Nord et Est, 17 30 à 19.

Œufs : Normandie, 325 à 540 le mille ; Bretagne, 320 à 420 ; conserves, étranger, incotés.

Fromages : Munster, 500 à 800 les 100 kilos ; Gruyère, 725 à 1.100 ; Hollande, 780 à 980 ; Camembert, 120 à 350 le cent ; Roquefort, 1.100 à 1.100 les 100 kilos.

Viandes : bœuf, 3 50 à 12 le kilo ; veau, 4 50 à 12 ; mouton, 4 à 17 ; porc, 5 à 10 30.

Marché aux bestiaux de la Villette

Clôture. — *Bœufs :* amenés, 2.108 ; invendus, 40. — 806, 730, 630 ; extrêmes : 860.

Vaches : amenées, 1.128 ; invendues, 45. — 806, 730, 620 ; extrêmes : 900.

Taureaux : amenés, 308 ; invendus, 5. — 700, 660, 640 ; extrêmes : 730.

Veaux : amenés, 1.542 ; invendus, 115. — 1.100, 950, 800 ; extrêmes : incoté.

Moutons : amenés, 12.485 ; invendus, 95. — 1.250, 1.080, 950 ; extrêmes : 1.390.

Porcs : amenés, 3.534 ; invendus, néant. — 800, 772, 714 ; extrêmes : 814.

Vente active sur toutes espèces à des prix en hausse, sauf sur les veaux, dont les cours sont maintenus.

Marché du Havre

Clôture. — *Cotons :* tendance calme, ventes 2.900 balles. — Janvier, 656 ; février, 656 ; mars, 643 ; avril, 651 ; mai, 654 ; juin, 660 ; juillet, 665 ; août, 666 ; septembre, 667 ; octobre, 657 ; novembre, 657 ; décembre, 656.

Cafés : tendance soutenue, ventes 4.000 sacs. — Janvier, 411 50 ; février, incoté ; mars, 482 50 ; avril, 481 50 ; mai, 467 50 ; juin, 462 ; juillet, 452 ; août, 445 25 ; septembre, 435 50 ; octobre, 430 ; novembre, 425 ; décembre, 417 50.

Laines : tendance calme.— Janvier, février, incotés ; mars, 1.550 ; avril, 1.530 ; mai, 1.520 ; juin, 1.510 ; juillet, 1.500 ; août, 1.500 ; septembre, 1.500 ; octobre, novembre, décembre, incotés.

Marché des métaux à Londres

Antimoine : ordinaire, manque ; spécial, 69 10/70.

Cuivre : comptant pour prompte livraison, 63 6 3 ; livrable à trois mois, 64 8 9 ; Best Selected, 66 15/-68 ; Electrolytique, 68 5/-68 15/.

Etain : comptant pour prompte livraison, 245 17 6 ; livrable à trois mois, 249 7 6.

Plomb : comptant pour prompte livraison, 37 10 ; livraison plus éloignée, 36 5.

Zinc : comptant pour prompte livraison, 35 15 ; livraison plus éloignée, 35 2 6.

Or en barres, 86 4 ; argent, 31 15/16.

L'activité des Jeunesses laïques et républicaines

La J.L.R. des Lilas a définitivement fixé au 21 mars la célébration de son quinzième anniversaire. Acette occasion, à 20 h. 30, salle des Fêtes, place Paul-de-Kock, aux Lilas, aura lieu une grande manifestation républicaine à laquelle participeront MM. Paul Painlevé, président de la Chambre des députés ; Frédéric Brunet, député de Paris ; Ripault, ancien président de l'Union des J.R. ; Gaston Bonnaure, président de la Fédération nationale ; René Goehringer, secrétaire général, etc.

— Le 21 mars, aura lieu, à Rambouillet, une grande manifestation républicaine pour l'affirmation des principes républicains. Les camarades Jean Boucoiran et Louis Poirot y prendront la parole au nom des J.L.R.

— Le 22 mars, manifestation à La Haye-Pesnel (Manche), formation d'une section des J.L.R. Conférence du camarade Jacques Ancelle.

— Le 23 mars, réunion des C.A.P. de la Fédération, à 20 h. 30, 10, rue Dupetit-Thouars. Ordre du jour : Action contre toutes les formations réactionnaires.

— Le 26 mars, débat au Faubourg, à Paris, sur : « La France de demain ». Le camarade Jacques Ancelle défendra les doctrines des J.L.R. de France.

— Cette semaine, des sections nouvelles de la Fédération ont été créées à Trouillas (Pyrénées-Orientales) ; Pavilly (Seine-Inférieure) ; Gray (Haute-Saône).

— A Manguis, Lézignan-la-Cèbe et Montagnac (Hérault) viennent d'être données de grandes conférences républicaines par les camarades Poloc, Salette et Augé, de la commission exécutive de la Fédération.

Imprimerie de l'*Œuvre*, 9, rue Louis-le-Grand.

Le gérant : F. POTIGNAT.

SANS FIL

LES CONCERTS

Aujourd'hui

Tour Eiffel. — A 18 heures : Radio-concert.

Radio-Paris. — A 12 h. 30 : Orchestre tzigane : A 16 h. 45 : Radio-concert.

A 20 h. 15 : Le Puits de Jacob, par Pierre Benoit.

A 20 h. 45 : Festival de musique anglaise.

P.T.T. — A 21 heures : Gala franco-belge.

Radio-Londres. — A 18 h. 40 : Allocution, par Sir William Joynson, ministre de l'intérieur.

A 19 h. 30 : Chants et dialogues irlandais.

Demain

Tour Eiffel. — De 18 à 19 heures : Radio-concert : « Le Personnage de la semaine », par M. Landeau; Le Carillon de Cytthère (Couperin); Allegro du concerto en la majeur (Mozart); L'Abeille (Schubert); Elévation (Schumann) ; Mélodie (Gluck-Kreissler), Après un rêve (G. Fauré); Romance en fa majeur (Beethoven); Jardins sous la pluie (Debussy); Poème élégiaque (Louis Ancel).

P.T.T. — A 20 heures : Cours de sténographie, par M. Maurice Blanc, professeur à l'Institut Sténographique de France.

A 20 h. 30 : « Un quart d'heure juridique », par Me André Saudemont, avocat à la Cour. Causerie fiscale, par M. Azémar.

A 21 heures ; 1. Berceuse de César Cui (C. Cui); 2. Sur un poème de Corneille (O. Letorey); Si j'avais un petit jardin (L. de Flagny); 3. Gavotte en rondeau (Caix d'Herveloix); Sarabande en fa mineur (Mouret Dandelot); 4. Berceuse (Jean Douel); Prélude (J. Douel); 5. Chanson grecque (J. Douel); Chanson russe (J. Douel); 6. Etude en ut dièze mineur (J. Douel); Rapsodie bretonne (J. Douel); 7. Intermezzo du concerto russe (Lalo); 8. La Rose et le Liseron, mélodie (Paul Ricourt); 9. Andante (Widor); Canzonette (Widor); 10. Fragments de Lakmé (Léo Delibes).

Radio-Londres. — A 15 h. 15 : « Les éléments de la T.S.F. De curieux résultats », par M. Hinks.

A 16 heures : Heure de Greenwich; Concert avec le concours du trio 2 LO et Renée Pélerin, soprano; My part of the country, par A. Bonnet Laird; Les céramiques du XVIIIe siècle, par Violet Methley.

A 17 h. 30 : Children's corner; Polyphème, par Violet Methley; The buds wake up, par Catherine Wiens; Musique par Uncle Jeff.

A 18 h. 40 : Les aventures d'un escargot, par Sheareroft.

A 19 heures : Carillon de Westminster; Bulletin météorologique et premier bulletin d'informations générales. (Toutes stations.) Herbes and fairies, par Miss Sinclair Rohde. (Toutes stations.) Informations locales.

A 19 h. 30 : Concert avec le concours de Constance Wontworth, soprano; Frédéric Lako, ténor; Edward Dykes, basse; Louis Hertel, Hélène Millais (Our Lizzie), et la fanfare militaire 2 LO sous la direction de Dan Godfrey.

La Ritirata italiana (Drescher); Light cavalery (Suppé), par l'orchestre.

She alone charmeth my sadness de la Reine de Saba (Gounod); Droop not, gentle lover (Haendel), par Edward Dykes.

Le Miserere du Trouvère (Verdi); Enchantemnt (Cliver), par Frederick Lake.

Eugen Onégin (Tchaïkowsky), par l'orchestre.

When older lips (Balfe), et Yes let me like a soldier fall (Wallace), par Frederick Lake.

Louis Hertel dans son répertoire.

Danse slave (Dvorak), par l'orchestre.

Our Lizzie, dans son répertoire.

A 21 h. 30 : Heure de Greenwich; Bulletin météorologique et deuxième bulletin d'informations générales. (Toutes stations.)

Conférence par la Ligue de Drame britannique : La renaissance au 11e siècle. (Toutes stations.)

Le travail de la semaine dans le jardin, par la Société d'Horticulture. (Toutes stations.)

Informations locales.

A 22 h. 30 : Tarentelle napolitaine (Julian), par l'orchestre.

A 22 h. 30 : Essai de transmission par le Dramatic Producer.

INFORMATIONS

Avec le concours de la Confédération des Travailleurs Intellectuels, la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques, la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique et la Société des Gens de Lettres, se sont entendues pour organiser une conférence que M. Pierre Chapelle, homme de lettres, administrateur de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique, fera sur la question des droits d'auteur et de la radiophonie, sous la présidence de MM. Georges Lecomte, André Messager, C. Joubert, Frantz Jourdain, en l'Hôtel des Ingénieurs Civils, 19, rue Blanche, le 24 mars 1925, à 21 heures.

NOTEZ CECI :

— Aujourd'hui mardi, à 20 h. 45, grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Quiñones de Léon, ambassadeur d'Espagne, et de M. Paul Léon, directeur des beaux-arts, conférence de M. Carlos de Batlle, sur la Musique populaire espagnole, avec le concours de M. Joaquin Nin et de Mlle Alicita Félici.

— L'Amicale des Journaux du Front (siège social 14 bis, rue Torricelli, 17e), organise, demain mercredi, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, son grand banquet annuel suivi d'un bal de nuit travesti (facultatif) auquel de nombreuses personnalités ont promis d'assister. Un attachant programme artistique se déroulera au cours de la fête.

— Les élèves de mathématiques, philosophie et rhétorique du Lycée Jeanson de Sailly donneront, dimanche prochain, une matinée dansante dans les salons de l'Hôtel Lutétia, 43, boulevard Raspail, à 2 heures.

— Au cours de sa séance publique de samedi prochain en matinée, le Club du Faubourg, siégeant au Théâtre du Crystal-Palace continuera à juger devant les membres du Parlement, la presse et le public : *L'élection des Hautes-Alpes. Pour et contre l'invalidation !* On sait que M. de Rothschild, dans une lettre adressée à M. Léo Poldès, président du Faubourg, accuse formellement le député socialiste Cluzel *de lui avoir demandé 200.000 francs.* A son tour, M. Cluzel affirme *avoir flanqué M. de Rothschild à la porte de chez lui à deux reprises.* Le Club du Faubourg a convoqué MM. de Rothschild et Cluzel, ainsi que de nombreux témoins, entre autres MM. Planche, candidat du cartel; Valensi, Forgeot, André Gybal, Jules Cahen, etc. Cette grande séance commencera à 2 heures très précises, par la suite du débat avec Nozière, sur : *La littérature juive ; Israël en vedette à Paris !* Pour tous renseignements, permanence, le matin, 38, rue de Moscou. Central 34-22.

L'ŒUVRE

RÉDACTION & ADMINISTRATION, 9, rue Louis-le-Grand (2e)

TELEPHONES : Louvre 65-00, 65-01, 65-02, 65-03, 65-04
Adr. télégraphique : ŒUVRE-PARIS

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	12 mois
Paris et Dépt^s	16 »	31 »	60 »
Etranger	24 »	48 »	96 »

Tous les mandats et valeurs doivent être adressés à l'administrateur de l'*Œuvre*.

Le moyen le plus économique de souscrire un abonnement est d'en verser le montant dans n'importe quel bureau de poste au compte de chèques postaux : PARIS, 1046

Pour tout ce qui concerne la publicité et les Petites Annonces, s'adresser à :
l'AGENCE HAVAS
62, rue Richelieu
et dans ses succursales des départements et de l'étranger

LES PETITES ANNONCES
du Mardi, Jeudi et Samedi

POUR TROUVER
UN BON EMPLOYÉ, UN HABILE OUVRIER
:: :: :: insérez une :: :: ::
PETITE ANNONCE
:: dans nos offres d'emplois ::
Tarif : Trois francs la ligne
:: Adressez vos demandes ::
:: :: :: d'insertions à :: :: ::
L'AGENCE HAVAS
62, rue de Richelieu, Paris (2e)

OFFRES D'EMPLOIS (3 francs la ligne)

Situat. chez soi. Ecrire O. Gabriel, Evreux (Eure).

Ouvrier teinturier tissus divers. Menand et Gobet, 22, rue Chef-de-Ville, CLAMART.

On demande un bon monteur électricien. Maison Sagnier, 7, place Traricux, SURESNES.

Sténo-dact. expérimentée pour correspondance et trav. bur. semaine anglaise. Ecr. avec références et exigences, COURTY, nº 6.044, r. Vivienne, 15, Paris.

Maison de coulisse demande très bonne sténo-dacylo très au courant affaires de Bourse. Se présenter 4, rue de la Paix. Demander Mlle Boreau.

DEMANDES D'EMPLOIS (3 francs la ligne)

Une œuvre prend en garde bébés et enf. 140 fr. p. mois. Ecr. à Dce en ind. âge enf. et situation famille. Œuvre-Public. 201.371, r. de Richelieu, 62.

OFFRES DE REPRESENTATIONS (4 francs la ligne)

H. BONTE Cie UNION AGRICOLE, ORCHIES (Nord) dem. représentants sérieux vente blés semences, etc.

FONDS DE COMMERCE (7 fr. la ligne)

Epicerie vin aff. 200, bail 12, loy. 1.000, à remont. log.3 p. av.5.000.Press. Génillard. 56, r. Rochechouart

Lisez l'*HOTEL*, journal mens. cont. liste hôtels à vend. Gratis s. dem. à L. VERNIN, 9, r. du Havre.

COURS ET INSTITUTIONS (6 fr. la ligne)

.... ECOLE PIGIER ....
.... Internat Saint-Maur (Seine) ....
avenue du Onze-Novembre, 18 (gare de Champigny) Lefort, direct. concessionnaire. B. pension, bon air. prix très modérés. Comptabilité, sténo-dactylo, etc.

MARIAGES (6 francs la ligne)

Mariages honor., riches et p. toutes situat. Tr. sér. Mme TELLIER, 4, rue de Chantilly (rue Maubeuge).

Mariages sér. Mme Morange, 13, r. Ferdinand-Duval.

Mr 43 a. tr. bel. sit. ép. D. sér. préf. forte av. dot. LORY, ab. P. O. P., 75, rue Rochechouart.

RECHERCHES (6 francs la ligne)

POLICE PRIVEE. L. Guillaume, ex-inspect. Sûreté. Rens. enq. av. mariage, surveill., missions, divorce. Recherches, 58 *bis*, Chaussée-d'Antin. Trud. 14-02.

ROUSSEL, ex-direct. Sécurité, 45, r. Richelieu. Louvre 04-29. Rens., Miss., Surveil. Enquêt. PARTOUT.

CABINET GERSON, 6, rue du Havre. Enq., missions, recherches. Maison 1er ordre. Téléph. Central 09-80.

BEAUFILS, ex-juge d'inst., ex-com. de pol., 11, rue Cadet. Trouve tout. Suit tout. Partout. Berg. 55-40.

OCCASIONS (6 francs la ligne)

SAISIES-WARRANTS, 4, r. de la Douane (10).Ameublem. compl., obj. anc. et rustiq., marbr., bronzes, lustres, bureaux à moitié valeur (56e année).

DIVERS (6 francs la ligne)

AVENIR présent, vous seront dévoilés par Mme MARYS, 45, rue Laborde, Paris (8e) ; envoyez prénoms, date naiss. 5 fr. 50.

JAZZ-BAND automatiq. électriq. Orchestrions à rouleaux perforés. Etabl. GUILBAUD frères, La Baule (Loire-Inf.), Paris, 2, rue Charles-Baudelaire.